LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

● STOCKAGE DES CÉRÉALES

Renforcement des capacités pour assurer le pain quotidien

(P3)

● RAFFINAGE, PÉTROCHIMIE, DÉCARBONATION ET ALGERIA BID ROUND 2026

Les entreprises néerlandaises invitées à investir en Algérie

(P5)

FINANCEMENT CLIMATIQUE ET MARCHÉS DU CARBONE

L'Algérie pose les fondations de sa stratégie nationale

L'Algérie franchit une étape décisive dans sa politique climatique. Réunie pendant deux jours au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal d'Alger, l'élite institutionnelle, économique et scientifique du pays a planché sur un sujet devenu central pour l'avenir, le financement climatique et les marchés du carbone. Un atelier stratégique présidé par le Premier ministre Sifi Ghrieb, qui traduit la volonté de l'Etat de transformer ses engagements climatiques en leviers concrets de développement. C'est au CIC Abdelatif-Rahal que le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a donné hier, le coup d'envoi de cet atelier national, organisé par le ministère des Hydrocarbures et le groupe Sonatrach.

(Lire en Page 4)



● COMMERCE INTRA-AFRICAIN

L'Algérie "un pont géographique" vital entre le nord et le sud de l'Afrique

(P3)

● PALESTINE OCCUPÉE

Huit Palestiniens tombent en martyrs dans des frappes sionistes à Gaza

(P12)

France : une pétition réclamant la fermeture de CNews dépasse les 500 000 signatures



Une pétition réclamant la fermeture de la chaîne d'information française CNews a dépassé, lundi 2 novembre, le seuil des 500 000 signatures sur le site de l'Assemblée nationale, ouvrant la voie à un éventuel débat parlementaire.
Déposée en juin, la pétition appelle à « supprimer CNews de l'audiovisuel français », en réclamant le retrait de sa fréquence sur la télévision numérique terrestre (TNT) et sa fermeture.
Ses auteurs dénoncent notamment plusieurs séquences diffusées par la chaîne appartenant au groupe du milliardaire Vincent Bolloré, ainsi que les sanctions dont elle a déjà fait l'objet.
Le texte évoque notamment des propos à caractère raciste visant le maire de Saint-Denis, Bally Bagayoko, qui ont conduit à l'ouverture d'une enquête par le parquet de Paris.
Selon le règlement de l'Assemblée nationale, une pétition ayant recueilli plus de 500 000 signatures peut donner lieu à un débat dans l'hémicycle. Toutefois, la commission parlementaire compétente doit d'abord décider de l'examiner ou de la classer sans suite.
Le franchissement de ce seuil ne garantit donc pas l'organisation d'un débat. En juillet dernier, une pétition contre la loi relative à la présomption d'usage légitime des armes par les forces de l'ordre avait ainsi été classée par la commission des lois, malgré plus de 500 000 signatures.
Interrogée après le franchissement de ce seuil, CNews a fait savoir qu'elle n'entendait pas commenter « cette pétition politique », selon franceinfo.

Royaume-Uni : abandon du délai de 15 ans pour le séjour permanent des aides à domicile étrangers déjà installés



La ministre britannique de l'Intérieur, Shabana Mahmood, a renoncé à imposer aux travailleurs étrangers du secteur de l'aide à la personne déjà installés dans le pays un délai pouvant atteindre quinze ans avant d'obtenir un droit de séjour permanent, face à l'opposition au sein de son Parti travailliste.
Selon les propositions révisées, les travailleurs étrangers de ce secteur percevant au moins 25 000 livres sterling (34 000 dollars) par an et arrivés au Royaume-Uni avant mai 2025 pourront toujours demander un titre de séjour à durée indéterminée après cinq ans.
Shabana Mahmood a également abandonné le délai de quinze ans envisagé pour les travailleurs à faibles revenus, ramenant à dix ans la durée de séjour requise.
Ces changements marquent un recul par rapport à sa proposition initiale de porter de cinq à dix ans le délai d'accès au séjour permanent, une mesure présentée en réponse à une période de forte immigration nette.
Le projet initial avait suscité une opposition au sein du Parti travailliste au pouvoir, notamment concernant l'application des nouvelles conditions aux travailleurs étrangers déjà installés au Royaume-Uni.
Le Parti conservateur, dans l'opposition, a pour sa part critiqué tout éventuel assouplissement des propositions, le qualifiant de « gifle aux contribuables britanniques ».
Le titre de séjour à durée indéterminée, également appelé statut de résident permanent, permet à ses titulaires de vivre, de travailler et d'étudier au Royaume-Uni sans limitation de durée.
Il leur permet également de demander des prestations sociales, sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité applicables.

Le 29e SILA consacre un espace à l'histoire et à la mémoire en mapping 3D



Le 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), qui se tient du 28 octobre au 7 novembre au Palais des expositions des Pins, innove en consacrant à l'Histoire et à la Mémoire un dispositif de mapping 3D, une technologie audiovisuelle qui offre une expérience immersive à travers des projections d'images.
Déployé au pavillon Gourara et accessible gratuitement, ce dispositif offre une immersion d'une durée de dix minutes, aux visiteurs pour redécouvrir les grandes périodes qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, depuis l'Antiquité jusqu'à la lutte pour l'indépendance et les étapes de la construction de l'État algérien.
Cette louable initiative, qui coïncide avec le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, permet aussi de promouvoir le tourisme culturel et patrimonial, en mettant en valeur les richesses et l'héritage du pays et de les transmettre, via les nouvelles technologies aux jeunes générations.

Liban : une explosion s'est produite dans un entrepôt de feux d'artifice près de Beyrouth



Un entrepôt de feux d'artifice situé près de la capitale libanaise, Beyrouth, a été le théâtre d'une explosion dont l'origine reste indéterminée. L'explosion a eu lieu à la mi-journée dans un entrepôt situé au domicile d'un vendeur de feux d'artifice, dans la localité de Jouret el-Ballout, rattachée au district du Metn, près de la capitale, rapporte l'agence de presse officielle libanaise NNA.
Dans une déclaration écrite, la municipalité de Jouret el-Ballout a souligné que les équipes de la défense civile sont intervenues et que l'incendie a été rapidement maîtrisé.
Selon les premières informations, l'incident n'a fait aucun blessé et une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'incendie.

Impunité des meurtres de journalistes : hausse inédite depuis 2012

L'UNESCO alerte sur la hausse de l'impunité des meurtres de journalistes (86%). Une période de deux ans marquée par 189 décès, principalement en zone de conflit. L'impunité des meurtres de journalistes est en hausse pour la première fois depuis 2012, alerte l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans un rapport publié lundi, à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour ces crimes. Cette année, « le taux global d'impunité pour les assassinats de journalistes a augmenté d'un point de pourcentage pour atteindre 86% », est-il exposé dans le rapport. Depuis 2012, ce taux n'avait cessé de diminuer, passant de son niveau record de 95% à 85% en 2024. Le taux d'impunité recouvre les meurtres dont les enquêtes n'ont pas abouti ou sont toujours en cours. Six auteurs de meurtres de journalistes sur sept échappent ainsi à la justice.
« Les enquêtes et les poursuites judiciaires concernant les assassinats de journalistes dans les zones de guerre restent particulièrement insuffisantes », a souligné devant la presse Mariya Gabriel, sous-directrice générale pour la communication et l'information à l'UNESCO.
Elle précise que l'organisation internationale « n'est pas une cour de justice » mais elle fait « pression pour que justice soit rendue ».
Le rapport, publié tous les deux ans, dénombre 189 journalistes, professionnels des médias et créateurs de contenu sur les réseaux sociaux exerçant une activité journalistique tués en 2024 et 2025, dont 14 femmes. C'est la période de deux ans la plus mortifère pour des journalistes depuis dix ans. Les deux tiers d'entre eux (67%) ont été tués dans des zones de conflit, notamment en Palestine.
Par ailleurs, l'organisation souligne que les journalistes continuent d'être tués chez eux ou en portant un gilet indiquant leur profession. Au total, 1.641 journalistes ont été tués dans le monde depuis 2006, date à laquelle l'UNESCO a commencé son suivi. Cela représente un décès tous les quatre jours, en moyenne.
Certains chiffres rapportés par l'UNESCO dans ce rapport diffèrent de ceux publiés par le Comité pour la protection des journalistes ou Reporters sans frontières. L'UNESCO explique ces différences par « les circonstances d'un décès parfois difficiles à évaluer en raison de l'évolution constante des conflits ».

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Renforcement des capacités pour assurer le pain quotidien

Le renforcement des capacités de stockage des céréales n'est plus une simple question logistique, c'est un enjeu stratégique de sécurité alimentaire et de régulation du marché. C'est le message fort qu'a voulu porter le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ali Khaldi, lors de sa visite de travail mardi à Tissemsilt.

Dans une wilaya à fort potentiel agricole, le ministre a salué la montée en puissance des infrastructures de stockage, à la faveur de la mise en service de nouvelles installations et du lancement de projets structurants visant à accroître les capacités et surtout à rapprocher les structures de collecte des agriculteurs.

"Ces infrastructures permettront de consolider les capacités de stockage et de rapprocher les structures de collecte des agriculteurs, contribuant ainsi à améliorer les conditions de collecte et de conservation des récoltes, ainsi qu'à accompagner les professionnels de la filière céréalière, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a souligné le ministre.

Car le constat est simple : sans stockage moderne et de proximité, pas de sécurité alimentaire. L'Algérie, qui a fait de l'autosuffisance en blé dur un objectif national, produit davantage. Encore faut-il pouvoir collecter rapidement, conserver sans perte et redistribuer tout au long de l'année pour assurer un approvisionnement continu du marché et éviter les fluctuations des prix.

À Tissemsilt, la démonstration est concrète. Le ministre a inauguré un Centre de stockage de proximité dans la commune de Tissemsilt, d'une capacité de 50.000 quintaux, ainsi qu'un silo à Khemisti de 200.000 quintaux. Deux infrastructures qui vont immédiatement soulager les agriculteurs de la région, qui n'auront plus à parcourir des dizaines de kilomètres pour livrer leur récolte.

Mieux, il a inspecté le chantier d'un silo stratégique d'une capacité d'un million de quintaux, ainsi que deux autres centres de proximité. A terme, c'est toute l'architecture de stockage de la wilaya qui sera transformée, avec un réseau de collecte étendu à l'ensemble des communes. Cette stratégie nationale de stockage répond à trois impératifs majeurs.

Le premier est agronomique. Un stockage de proximité, aux normes, permet de préserver la qualité du grain, de réduire les pertes post-récolte qui peuvent atteindre 10 à 15% en cas de stockage traditionnel, et de protéger la récolte contre l'humidité et les parasites. C'est garantir que chaque quintal produit est un quintal valorisé.

Le deuxième est économique et social. Rapprocher le silo de l'exploitation, c'est réduire les coûts de transport pour le petit agriculteur, c'est lui assurer un paiement plus rapide et l'encourager à produire et à livrer aux coopératives. C'est dynamiser l'économie locale et améliorer les revenus des familles rurales, comme l'a rappelé le ministre lors de sa visite au douar El-Guerroudj, dans la commune d'Ammari.

Le troisième est stratégique. Disposer de stocks importants et répartis sur tout le territoire, c'est se doter d'un coussin de sécurité alimentaire. C'est pouvoir faire face à une mauvaise campagne, à une crise internationale ou à une perturbation logistique, tout en assurant un approvisionnement continu et stable du marché national en semoule, en farine et en pain.

Cette logique de valorisation ne concerne pas que les céréales. À Khemisti, le ministre a également inauguré une chambre froide de 5.000 m3 relevant de l'entreprise publique "Méditerranéenne du Froid", baptisée du nom du moudjahid Mohamed Mekkaki, destinée à conserver les fruits et légumes et à lutter contre le gaspillage.

La visite a également été l'occasion de donner le coup d'envoi de la campagne labours-semailles 2026-2027, qui cible à Tissemsilt une superficie de 51.450 hectares, dont 38.500 hectares de blé dur, 12.000 hectares d'orge et 950 hectares de blé tendre.



En liant labours-semailles et stockage, le ministre boucle la boucle : produire plus, mais aussi mieux conserver. Une équation au cœur de la souveraineté alimentaire du pays.

Hamza B.

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

L'Algérie "un pont géographique" vital entre le nord et le sud de l'Afrique

L'ambassadeur de la République-Unie de Tanzanie, M. Mobhare Holmes Matinyi, a souligné que l'Algérie constitue un "pont géographique vital" reliant le nord et le sud de l'Afrique, mettant en avant sa position géographique stratégique qui lui confère une place de premier plan dans la promotion du commerce intra-africain. Lors d'une conférence de presse tenue lundi au siège de l'ambassade, le diplomate tanzanien a passé en revue les derniers développements de la coopération bilatérale entre son pays et l'Algérie, renouvelant son appel à explorer les opportunités d'investissement et les domaines économiques vitaux en Tanzanie.

Au début de la conférence de presse, M. Matinyi a exprimé la "fierté" de son pays de compter l'Algérie parmi ses amis, affirmant sa "ferme conviction que les solides liens de coopération entre les deux pays profiteront aux deux peuples ainsi qu'à l'ensemble du continent africain". Il a précisé que l'Algérie, de par sa position à l'extrême nord du continent, joue un rôle central en tant que pont géographique reliant le nord et le sud de l'Afrique, ce qui renforce son statut d'acteur principal dans la dynamisation du commerce intra-africain". De son côté, la Tanzanie jouit d'une position stratégique singulière, au carrefour des marchés de l'Afrique de l'Est, du Centre et du Sud, une grande zone économique regroupant plus de 500 millions d'habitants et offrant d'importantes perspectives et potentialités économiques, a-t-il relevé, soulignant que ces données constituent les principales avancées et évolutions concrètes enregistrées au cours du mois d'octobre dernier.

Evoquant le niveau de coordination et de concertation entre les deux pays au sein des organisations régionales et internationales, à l'instar de l'Union africaine (UA) et des Nations unies, l'ambassadeur de Tanzanie a indiqué que l'histoire de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tanzanie remonte à plus de 60 ans, leurs liens privilégiés s'étant forgés à travers des dénominateurs communs et une lutte historique unie pour la libération du continent africain.

Cette coordination s'est concrétisée à travers le rôle pionnier de l'Algérie en tant qu'acteur incontournable dans les mouvements de libération et l'accueil en Tanzanie du siège du "Comité de libération de l'Afrique" relevant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ce qui a jeté les bases d'un accord politique et diplomatique étroit qui s'est étendu sur des décennies.

Cet héritage historique se reflète aujourd'hui, selon le diplomate, par la poursuite de l'action commune et de la concertation permanente au sein des instances régionales et internationales, à leur tête l'ONU et l'UA, ainsi que par le partage de principes et de visions communs par les deux pays face aux conflits internationaux et continentaux, tout en s'engageant en faveur de la défense des droits des peuples.

Parmi les principaux dossiers de coopération et de coordination actuels entre les deux pays figurent la question du Sahara occidental et le soutien à la solution à deux Etats au Moyen-Orient concernant la cause palestinienne, ainsi que de nombreuses questions d'intérêt commun.

R. N.

LA CONJONCTURE

Par Saïd B.

Le RNFC, outil stratégique pour adapter la main-d'œuvre aux besoins réels de l'économie nationale

C'est un chantier discret mais fondamental pour l'avenir industriel de l'Algérie. Le Référentiel national des formations et des compétences (RNFC) entre dans sa phase active, avec une première étape déjà évaluée et une feuille de route claire : adapter enfin l'offre de formation aux besoins réels du marché de l'emploi. Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont coprésidé à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre du RNFC et à l'évaluation du bilan de sa première étape. Une rencontre qui traduit la volonté politique de faire de ce référentiel le pilier de la réforme pédagogique engagée dans le pays.

Car le RNFC n'est pas un simple catalogue de formations. C'est un outil stratégique développé conjointement par les deux ministères, dont l'objectif majeur est de rompre avec l'ancien système où la formation et l'industrie évoluaient en parallèle. Son but : aligner les programmes sur les besoins réels des entreprises et anticiper les transformations numériques, technologiques et environnementales pour fournir une main-d'œuvre qualifiée capable de booster la compétitivité des entreprises algériennes.

Pour tester sa méthodologie avant sa généralisation à tous les secteurs économiques, le secteur de l'industrie a été choisi comme modèle pilote national. La phase initiale, lancée officiellement en mars dernier, a permis des avancées concrètes. Elle a englobé l'organisation d'ateliers de formation et de coordination, l'élaboration du programme statistique sectoriel, et surtout des visites de terrain au sein des grands groupes industriels publics servant de modèles : le GICA pour le ciment, l'AGM pour la mécanique et la SNS pour la sidérurgie.

Sur le terrain, les équipes ont réalisé l'inventaire des métiers et des compétences réellement exercés, et désigné des points de contact au niveau de ces groupes et de leurs filiales. Une démarche inédite qui part de l'usine pour aller vers la salle de cours, et non l'inverse.

La phase suivante, désormais enclenchée, prévoit d'élargir cet inventaire à d'autres consortiums publics et surtout de renforcer l'accompagnement pour cibler précisément les besoins en compétences des entreprises industrielles privées, qui constituent l'essentiel du tissu industriel.

Comme l'a rappelé la ministre Arhab lors du lancement officiel du référentiel le 16 mars dernier, ce projet intervient "en concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans un contexte économique et technologique qui impose l'adoption d'outils modernes".

Ce référentiel représente, selon elle, "l'un des piliers fondamentaux du processus de réforme pédagogique engagé par le secteur, en vue d'édifier un système de formation moderne et performant". Il constitue "un pas stratégique vers l'édification d'un système national intégré des compétences, capable d'accompagner les transformations économiques majeures que connaît l'Algérie".

Sa grande innovation réside dans sa méthode. Le RNFC a été développé de manière à permettre l'identification et la description précise des compétences professionnelles selon une approche moderne, basée sur le principe des unités de compétences pouvant être évaluées et valorisées de façon indépendante. Une transformation qualitative qui permet de construire des parcours de formation plus flexibles et d'unifier les référentiels pédagogiques au niveau national.

Les chiffres de la plateforme témoignent de l'ampleur du chantier : plus de 16 secteurs professionnels couverts, plus de 763 spécialités répertoriées, plus de 1 291 blocs de compétences et plus de 10 001 compétences professionnelles détaillées. Trois types de parcours sont proposés : formation initiale diplômante, formation continue certifiante et formation qualifiante courte.

Au final, cette coordination interministérielle traduit "la complémentarité des efforts des deux secteurs pour assurer l'adaptation du système de formation aux exigences de l'industrie nationale, en fournissant une main-d'œuvre qualifiée et en répondant aux besoins des entreprises économiques, afin de renforcer leur compétitivité et de soutenir le processus de développement industriel", comme le conclut le communiqué du ministère de l'Industrie. L'enjeu est clair : sans compétences adaptées, il n'y a pas de relance industrielle durable.

FINANCEMENT CLIMATIQUE ET MARCHÉS DU CARBONE

L'Algérie pose les fondations de sa stratégie nationale

L'Algérie franchit une étape décisive dans sa politique climatique. Réunie pendant deux jours au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal d'Alger, l'élite institutionnelle, économique et scientifique du pays a planché sur un sujet devenu central pour l'avenir, le financement climatique et les marchés du carbone.



Un atelier stratégique présidé par le Premier ministre Sifi Ghrieb, qui traduit la volonté de l'Etat de transformer ses engagements climatiques en leviers concrets de développement.
C'est au CIC Abdelatif-Rahal que le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a donné hier, le coup d'envoi de cet atelier national, organisé par le ministère des Hydrocarbures et le groupe Sonatrach.
La rencontre réunit des membres du gouvernement, des représentants d'institutions et d'organismes nationaux et internationaux, des organisations concernées par les questions climatiques ainsi que des experts et des spécialistes du secteur.
L'objectif est ambitieux et clairement affiché : élaborer une stratégie nationale intégrée et durable de gouvernance du financement climatique et des marchés du carbone. Il ne s'agit plus seulement de parler de climat, mais de le financer, de le structurer et de le réguler.
L'atelier vise notamment à mettre en place un cadre réglementaire, institutionnel et technique unifié, et à définir des mécanismes concrets pour mobiliser et orienter les ressources financières vers des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. L'initiative entend traduire les engagements climatiques en mesures concrètes, en alignant le financement climatique avec les priorités nationales de développement.
Elle doit également contribuer à renforcer la coordination entre les secteurs et les institutions, tout en favorisant le partage d'expertise et l'étude d'expériences internationales.

LA CDN COMME BOUSSOLE : -14% ET POTENTIELLEMENT -31% À L'HORIZON 2035

Pour l'Algérie, cette démarche n'est pas une improvisation. Elle s'appuie sur une référence fondamentale : sa Contribution déterminée au niveau national (CDN).
Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, l'a rappelé avec force. La CDN de l'Algérie constitue la boussole de l'action climatique nationale, fixant un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 14 % à l'horizon 2035 sur fonds propres, avec la possibilité de porter ce taux à 31% en cas de soutien international en matière de financement, de transfert technologique et de renforcement des capacités.
C'est tout l'enjeu de cet atelier : comment mobiliser ces soutiens et comment transformer ces pourcentages en projets réels sur le terrain.

ARKAB : «FAIRE DU FINANCEMENT CLIMATIQUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT, PAS UNE SIMPLE RENTE»

Dans une intervention très attendue lors de la séance ministérielle, Mohamed Arkab a défini la doctrine algérienne.
Il a souligné la volonté de l'Algérie de réaliser un développement durable, à travers la poursuite des efforts visant à développer le secteur des hydrocarbures, à renforcer sa durabilité, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à promouvoir les technologies propres et à consolider les capacités d'adaptation aux effets des changements climatiques.
L'Algérie, a-t-il insisté, forte de ses engagements internationaux, ne renonce pas à son rôle de grand pays producteur d'hydrocarbures, mais veut le rendre durable.
Dans ce sillage, le ministre d'Etat a relevé l'importance de "mobiliser d'importantes capacités nationales et d'explorer les opportunités de coopération internationale et de financements innovants, à même d'orienter les investissements vers des projets économiquement viables et à impact climatique mesurable".
Le message est clair : le financement climatique ne doit pas être perçu comme une simple ressource financière additionnelle ou une aide. Il a insisté sur la nécessité de faire du financement climatique un levier au service du développement national, réaffirmant l'impératif d'aligner les choix retenus sur les priorités socioéconomiques du pays, dans le respect des exigences de sécurité énergétique, de compétitivité industrielle, de transfert de technologie et de développement des compétences nationales.

MARCHÉS DU CARBONE : PRUDENCE, SOUVERAINETÉ ET VALEUR AJOUTÉE NATIONALE

Le volet le plus technique et le plus sensible de l'atelier concerne les marchés du carbone. Alors que de nombreux pays africains se précipitent sur ce mécanisme, l'Algérie adopte une approche prudente et souveraine. Concernant les marchés du carbone, M. Arkab a assuré que leur intégration dans l'approche nationale nécessite une évaluation précise de leurs opportunités et défis, tout en protégeant les intérêts économiques nationaux, en préservant les droits liés aux projets et aux actifs carbone, et en veillant à ce que tout mécanisme adopté apporte une véritable valeur ajoutée à l'économie nationale. Pour Alger, pas question de brader ses crédits carbone. Cette démarche requiert la mise en place d'un cadre réglementaire national intégré et d'une gouvernance appropriée, à travers la définition des règles régissant les projets carbone, des mécanismes d'approbation et de suivi, ainsi que des conditions de calcul et de vérification des réductions des émissions, en sus de l'instauration d'un système national de suivi, de signalement et de vérification garantissant la transparence et prévenant le double comptage.
Le ministre a également souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les secteurs ministériels, de développer les capacités techniques et institutionnelles, et de tirer parti des expériences internationales en les adaptant aux spécificités nationales.
Il a rappelé que l'organisation de cet atelier intervient dans un contexte marqué par la multiplication des défis climatiques et économiques, les changements climatiques étant devenus l'un des principaux défis stratégiques auxquels le monde est confronté, compte tenu de leurs répercussions sur les économies nationales, la sécurité énergétique et alimentaire, les ressources hydriques et la durabilité du développement.

SONATRACH EN PREMIÈRE LIGNE DE LA TRANSITION

Acteur incontournable, Sonatrach était au cœur des débats. Son Président-directeur général, Nour Eddine Daoudi, a estimé que la tenue de cet atelier représentait une étape importante dans l'élaboration d'une approche nationale intégrée.
Il a souligné l'importance stratégique de l'action climatique et la nécessité de redoubler d'efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer les capacités d'adaptation, tout en assurant un équilibre entre les exigences environnementales et les impératifs socioéconomiques. Pour le patron de Sonatrach, le financement climatique et les marchés du carbone sont devenus des mécanismes essentiels de mobilisation des investissements et de leur orientation vers des projets durables, mais aussi d'encouragement des solutions technologiques à faibles émissions. Il a toutefois précisé que leur exploitation nécessite un cadre réglementaire clair, une méthodologie rigoureuse de mesure des émissions et un renforcement de la coordination.
En clair, l'Algérie ne veut pas subir le marché du carbone, elle veut le gouverner. Entre son ambition de réduire ses émissions de 31%, son programme de réduction du torchage, de captage du méthane et de développement de l'hydrogène, et son besoin de financer son adaptation, le pays se positionne comme un futur acteur crédible.
Cet atelier de deux jours au CIC n'est donc que le début. Il doit déboucher sur une feuille de route nationale qui fera du climat non plus une contrainte extérieure, mais un moteur de modernisation industrielle et de souveraineté énergétique.

L'ALGÉRIE ET LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) SIGNENT, UN DOCUMENT DE PROJET DE COOPÉRATION

Signé par les représentants du ministère des Hydrocarbures, du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que par le PNUD en Algérie, ce document de projet vise à renforcer les capacités du groupe Sonatrach en matière de mesure et de réduction des émissions de méthane, ainsi qu'à étudier la faisabilité technique et économique du développement du potentiel de l'hydrogène vert.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE SONATRACH

La cérémonie de signature s'est tenue en marge des travaux de l'atelier sur le financement climatique et les marchés du carbone, en présence du secrétaire général du ministère, Miloud Medjelled, du P-DG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que de responsables et de représentants des organismes et secteurs concernés et de partenaires internationaux. Intitulé: «Renforcement du système de mesure, de notification et de vérification (MRV) pour réduire les émissions de méthane et étude de faisabilité du potentiel de l'hydrogène vert afin d'accompagner la transition énergétique de Sonatrach », le projet vise à soutenir les efforts nationaux destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la durabilité environnementale de l'industrie énergétique.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE SONATRACH

Le projet prévoit deux axes principaux à savoir le renforcement des capacités de Sonatrach en matière de mesure, de notification et de vérification des émissions de méthane, à travers l'installation et la mise en service d'un système fixe de détection des fuites et de surveillance continue, conformément aux normes et pratiques internationales, notamment l'initiative de partenariat pour la réduction des émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier (OGMP 2.0). Ce système permettra d'améliorer le suivi des émissions et la détection précoce des fuites, ainsi que de fournir des données précises et fiables permettant de prendre les mesures nécessaires pour les réduire et d'améliorer la performance environnementale du groupe.

UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE SUR LE POTENTIEL DE L'HYDROGÈNE VERT

Il s'agit également de la réalisation d'une étude de faisabilité technique et économique sur le potentiel de l'hydrogène vert, afin d'évaluer les options technologiques disponibles et de déterminer les besoins en infrastructures, ainsi que d'étudier les moyens de l'intégrer progressivement dans la chaîne de valeur et les activités industrielles de Sonatrach. Le PNUD assurera la mise en œuvre du projet en coordination avec le groupe Sonatrach, principal bénéficiaire technique, en apportant l'expertise et l'accompagnement nécessaires, contribuant ainsi au transfert de technologies et au développement des compétences nationales dans le domaine du suivi des émissions et de l'évaluation des solutions énergétiques à faibles émissions de carbone. Cette coopération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner la transition énergétique, à améliorer la performance environnementale des installations industrielles, et à explorer de nouvelles solutions technologiques à même de contribuer à la diversification des options énergétiques en Algérie.

Hamza B.

RAFFINAGE, PÉTROCHIMIE, DÉCARBONATION ET ALGERIA BID ROUND 2026

Les entreprises néerlandaises invitées à investir en Algérie

L'Algérie et les Pays-Bas affichent une volonté commune pour renforcer les échanges et développer une coopération durable dans le secteur stratégique des hydrocarbures. Raffinage, pétrochimie, protection de l'environnement, formation, échange d'expertises et transfert de technologies modernes dans l'industrie pétrolière et gazière sont au cœur du rapprochement entre Alger et La Haye.



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu cette semaine à Alger le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, qui effectue une visite de travail en Algérie. Une rencontre qui, au-delà de son caractère diplomatique, a pris une dimension éminemment économique.

Selon le communiqué du ministère des Hydrocarbures, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, au regard des potentialités disponibles et des opportunités de développement des échanges commerciaux, des investissements et des partenariats industriels et technologiques.

La rencontre s'est déroulée en présence des ambassadeurs des Pays-Bas en Algérie et d'Algérie aux Pays-Bas, ainsi que du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, et de cadres des deux parties, signe de l'importance accordée à ce dossier.

Les deux délégations se sont d'abord félicitées de la dynamique positive que connaissent déjà les relations de coopération entre les entreprises des deux pays, notamment dans le domaine de la commercialisation des hydrocarbures. Un commerce qui ne cesse de croître et qui concerne toute la chaîne de valeur : pétrole brut, condensats, produits pétroliers raffinés, gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que gaz naturel liquéfié (GNL). Les Pays-Bas, avec le port de Rotterdam, première porte d'entrée énergétique de l'Europe, et son hub gazier TTF, référence mondiale du prix du gaz, sont un partenaire naturel pour l'Algérie, qui cherche à sécuriser et à diversifier ses débouchés européens.

Mais les deux pays veulent aller bien au-delà du simple commerce. Ils ont souligné l'importance de poursuivre le renforcement de ces échanges et de développer la coopération dans des domaines à plus forte valeur ajoutée : le raffinage, la pétrochimie, la protection de l'environnement, la formation, l'échange d'expertises et le transfert des technologies modernes.

Les entretiens ont également porté sur les perspectives d'élargissement de la coopération et d'intensification des investissements conjoints en matière de recherche, d'exploration et de développement des infrastructures liées à l'industrie des hydrocarbures. De ce point de vue, l'Algérie a des atouts à faire valoir. Lors de cette rencontre, M. Arkab a présenté un exposé détaillé sur les programmes de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie ainsi que sur les opportunités d'investissement qu'il offre. Il a invité les entreprises néerlandaises à renforcer leur présence sur le marché algérien et à tirer parti de ces opportunités, notamment en participant à l'appel d'offres "Algeria Bid Round 2026". Ce nouveau round, très attendu par les majors internationales, doit ouvrir de nouveaux blocs d'exploration à l'investissement étranger.

Le développement du partenariat technologique a constitué un autre axe majeur des discussions. Les Pays-Bas disposent d'un savoir-faire mondialement reconnu dans les services parapétroliers, l'ingénierie offshore et les technologies de décarbonation. Les deux parties ont ainsi examiné les moyens de renforcer la coopération avec plusieurs entreprises néerlandaises, en coordination avec l'Agence néerlandaise pour l'entreprise (RVO), le groupe Sonatrach et ses filiales, en vue de consolider les échanges d'expertise, de favoriser le transfert de connaissances et de développer des solutions technologiques innovantes.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur un thème qui devient central pour les deux pays : la transition énergétique. L'accent a été mis sur l'importance de la coopération dans le développement des technologies à faible émission de carbone, la réduction de l'empreinte carbone et des émissions au niveau des installations pétrolières et gazières, ainsi que l'adoption de technologies propres tout au long des chaînes d'approvisionnement. C'est un enjeu crucial pour Sonatrach, qui s'est engagée à réduire le torchage et les émissions de méthane, et pour les Pays-Bas, qui sont à la pointe des technologies de captage de carbone et d'hydrogène vert.

Les deux parties ont examiné les possibilités de coopération dans le domaine de la fabrication d'équipements destinés à l'industrie pétrolière et gazière, à même de soutenir le développement du tissu industriel national et de renforcer l'intégration locale. Une dimension qui correspond parfaitement à la nouvelle politique algérienne visant à augmenter le contenu local et à créer de la valeur et de l'emploi sur place.

L'ALGÉRIE ET LES PAYS-BAS RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT AU RENFORCEMENT CONTINU DES RELATIONS BILATÉRALES

L'Algérie et les Pays-Bas ont réaffirmé lundi à Alger, leur engagement au renforcement continu des relations bilatérales et leur détermination commune à œuvrer ensemble, dans le cadre des mécanismes de coopération bilatérale, à l'approfondissement du dialogue politique et à la consolidation et la diversification du partenariat algéro-néerlandais dans les domaines d'intérêt commun.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et son homologue néerlandais, M. Tom Berendsen qui effectue une visite de travail du 2 au 3 novembre en Algérie, ont dans un communiqué conjoint indiqué que, "cette visite a été l'occasion pour les deux ministres de rappeler les liens historiques d'amitié entre l'Algérie et les Pays-Bas ainsi que la solidité de la coopération bilatérale, fondée sur la confiance et le respect mutuels et sur des intérêts partagés".

"Les deux ministres se sont également réjouis de la perspective de célébrer, en 2027, le 65e anniversaire des relations diplomatiques entre l'Algérie et les Pays-Bas", ajoute la même source.

A cette occasion, "les deux ministres ont passé en revue l'état des relations bilatérales et de la coopération sectorielle, et ont mis l'accent sur l'importance de redynamiser les mécanismes de coopération existants".

"Ils sont convenus de tenir en 2027 les prochaines sessions des consultations politiques et de la Commission mixte de coopération économique et technologique, afin d'élaborer conjointement une feuille de route définissant les priorités et le calendrier de mise en œuvre de la coopération bilatérale pour la période à venir", poursuit le communiqué.

Les deux ministres ont également "exploré les opportunités de partenariat dans divers secteurs, notamment les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, l'agriculture et la gestion de l'eau, les transports et la logistique, l'économie de la connaissance et les start-up, ainsi que la formation, le renforcement des capacités et les échanges culturels, scientifiques et humains".

Ils ont, en outre, "pris note des instruments de coopération en cours de négociation, en particulier le projet de protocole d'accord sur les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et la transition énergétique, et ont encouragé les parties concernées à poursuivre les négociations sur ce projet, en vue d'élargir et de consolider la coopération bilatérale".

Par ailleurs, "les deux parties se sont félicitées de la qualité de la coopération en matière de mobilité et de migration et sont convenues de la renforcer par des actions concertées, des mécanismes de coordination et le partage de bonnes pratiques, conformément à leurs législations nationales respectives".

"Elles ont reconnu l'importance d'une coopération plus large et ont exprimé leur disponibilité à œuvrer ensemble à la consolidation de l'assistance consulaire mutuelle et au renforcement de la confiance réciproque, notamment par le dialogue sur la mobilité et la migration, dans le cadre de mécanismes et d'arrangements à définir par les autorités compétentes", souligne également le communiqué conjoint.

"Les ministres ont eu un échange approfondi sur les défis posés par la migration. Ils ont relevé une convergence de vues sur la nécessité d'une approche globale, intégrée, solidaire et équilibrée, qui prend en compte l'ensemble des routes migratoires et tient dûment compte des intérêts et des préoccupations de toutes les parties concernées". Les deux ministres "ont mis l'accent sur l'importance des relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) ainsi que la nécessité de renforcer leur partenariat économique, en allant au-delà des défis actuels. Ils ont souligné l'importance de poursuivre le dialogue, dans les cadres appropriés, en vue de trouver des solutions aux préoccupations des deux parties, dans un esprit de compromis et dans le respect de leurs intérêts mutuels".

Ils ont procédé "à un échange de vues approfondi sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, ainsi que sur les moyens de renforcer la concertation bilatérale afin de relever les défis communs et de promouvoir la stabilité, la paix, la sécurité et le développement, tant dans l'espace euro-méditerranéen que sur le continent africain, y compris en ce qui concerne la région du Sahel".

"Ils ont réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Algérie et des Pays-Bas en faveur des principes du droit international, du respect de la légalité internationale et de la Charte des Nations unies, ainsi que pour la promotion du multilatéralisme et du dialogue comme voies privilégiées de concertation et de prise de décision à l'échelle internationale".

Enfin, "les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de la visite et ont réaffirmé l'importance de maintenir des rencontres bilatérales régulières et de poursuivre leurs efforts conjoints pour promouvoir le dialogue politique et renforcer le partenariat économique entre les deux pays, afin d'en exploiter pleinement le potentiel, conformément à leurs aspirations et priorités".

EXAMEN DES RELATIONS DE PARTENARIAT ET DE COOPÉRATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer et d'élargir les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie notamment l'électricité, les énergies nouvelles et renouvelables et l'hydrogène vert, indique mardi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue lundi en présence de l'ambassadeur d'Algérie aux Pays-Bas et de l'ambassadeur des Pays-Bas en Algérie, les deux parties ont évoqué "les opportunités de développer la coopération dans le domaine de l'hydrogène vert, notamment à travers la mise à profit de l'expertise et de l'expérience néerlandaises, l'échange de connaissances et de technologies, ainsi que l'examen des moyens de concrétiser des projets communs à même de soutenir le développement de cette filière stratégique et de renforcer la contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique", précise la même source.

Dans ce contexte, le projet de mémorandum d'entente dans les domaines de l'hydrogène et de la transition énergétique, actuellement en concertation entre les deux parties, a été examiné, "en tant que cadre permettant de définir les domaines de coopération et de développer le partenariat bilatéral, outre l'examen des perspectives de coopération dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la formation et de l'échange d'expertises".

Au-delà du pétrole et du gaz, cette visite du ministre néerlandais Tom Berendsen confirme le retour de l'Algérie comme partenaire énergétique incontournable pour l'Europe. Dans un contexte de recomposition des cartes énergétiques mondiales, l'alliance entre l'expertise technologique néerlandaise et le potentiel en ressources de l'Algérie pourrait dessiner un partenariat gagnant-gagnant, à la fois économique, industriel et environnemental.

Hamza B.

LOUNÈS BOUZEGZA À PARTIR DE TLEMCEN

44 milliards de DA consacrés au renouvellement des réseaux d'AEP à travers le pays en 2027

Une enveloppe financière de 44 milliards de dinars sera consacrée au renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) à travers les différentes wilayas du pays en 2027, a annoncé, à Tlemcen, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza.



En marge de la cérémonie de lancement de la première tranche de trois projets stratégiques de raccordement aval des stations de dessalement de l'eau de mer des wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, le ministre a précisé qu'"un important programme de renouvellement des anciens réseaux sera lancé, notamment dans les vieux quartiers, de manière progressive, afin d'éliminer les fuites et les raccordements anarchiques, ainsi que de remédier à l'ensemble des dysfonctionnements constatés".

Il a également souligné que "15 wilayas ont déjà bénéficié d'opérations de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable".

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de former les ressources humaines afin d'accompagner les évolutions que connaît le secteur de l'hydraulique, notamment en matière de gestion intelligente des équipements et de contrôle à distance, afin de garantir une gestion à la hauteur des attentes des citoyens.

Concernant le renforcement des capacités de stockage de l'eau, le ministre a révélé l'existence de plusieurs projets de réalisation de barrages, en plus de l'inscription de 30 nouvelles études pour la réalisation de barrages. Il a indiqué que l'Algérie dispose actuellement de 83 barrages, avec une capacité annuelle estimée à 8,6 milliards de mètres cubes.

M. Bouzegza a également annoncé le lancement prochain d'un projet de transfert d'eau depuis la station de dessalement de l'eau de mer "Cap Djinet 2", dans la wilaya de Boumerdès, vers le barrage de "Koudiat Acerdoune", dans la wilaya de Bouira. Ce projet, qui sera supervisé par l'Algérienne des Eaux (ADE), vise à approvisionner plusieurs wilayas, notamment Bouira, Médéa, M'Sila ainsi qu'une partie de la wilaya de Tizi Ouzou.

S'agissant des eaux usées traitées, le ministre a rappelé que l'Algérie compte 237 stations à travers le territoire national, avec une capacité de production de 1,12 milliard de mètres cubes d'eaux épurées, destinées principalement à répondre aux besoins des secteurs agricole et industriel.

Il a ajouté que 76 autres installations similaires sont actuellement en cours de réalisation, conformément aux normes en vigueur en matière de protection de l'environnement.

ALGER :

Lancement du programme de formation "Sanaa2" au niveau national

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé, à Alger, le lancement du programme de formation professionnelle "Sanaa 2", destiné aux personnes désirant acquérir des compétences professionnelles, à travers des formations pratiques dispensées selon un calendrier tenant en compte leurs conditions. En donnant le coup d'envoi du programme "Sanaa2", à partir du centre de Formation et d'Enseignement professionnels "Maamar Sahli" pour garçons à Reghaïa, la ministre a souligné que ce programme concerne différentes catégories d'âge, à partir de 15 ans, sans limite d'âge maximum, à travers l'ensemble des wilayas.

Elle a ajouté que le nombre d'inscrits au programme précité a atteint jusqu'à présent "180 000 inscrits, 15 % âgés de plus de 60 ans", soulignant que les inscriptions se poursuivent. M. Arhab a indiqué que le programme "Sanaa2" qui vient compléter "Sanaa1", lancé en juillet dernier, suscite un grand engouement chez les postulants pour ce programme de formation qui englobe six spécialités professionnelles de base: la peinture, l'électricité du bâtiment, le plâtrage, la plomberie (installation sanitaire), la soudure, le froid et la climatisation, en plus d'autres spécialités professionnelles qui seront intégrées en fonction des besoins exprimées par les directions de la formation et de l'Enseignement professionnels de wilaya et des spécificités de chaque wilaya.

Elle a rappelé, dans ce contexte, que le stagiaire bénéficie de cours de formation selon un calendrier fixé par chaque direction de wilaya, et ce, "dans le respect de la disponibilité des bénéficiaires". Les cours peuvent être dispensés au courant de la semaine, à partir de 16h00, durant le week-end (vendredi et samedi) ou selon un nouveau calendrier durant la semaine, selon le programme établi localement.

Le programme se poursuivra tout au long de l'année de formation, ce qui permet d'organiser des sessions en fonction du calendrier adopté par les directions de wilaya et d'élargir l'éventail des opportunités d'accès à la formation pratique, voire de rapprocher ses offres des différentes catégories ciblées, à travers le pays dans le but de "développer les capacités, de perfectionner les compétences et d'ouvrir de plus larges perspectives aux postulants désirant apprendre un métier ou acquérir de nouvelles compétences", ajoute la ministre.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE DANS LA WILAYA DE TIARET :

Khaldi souligne l'importance des projets et des investissements publics

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a souligné, à Tiaret, l'importance des projets de développement et des investissements publics dont a bénéficié le secteur agricole dans la wilaya, ces dernières années, notamment dans les domaines du raccordement au réseau électrique, de la plantation d'arbres résistants à la sécheresse et de l'extension des superficies irriguées. Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a expliqué que les efforts consentis en matière de développement agricole ont permis de raccorder 1.387 exploitations agricoles à l'électricité, en plus de la plantation de 300 hectares d'arbres rustiques (résistants à la sécheresse) et du creusement de puits, ce qui, a-t-il fait observer, a consolidé "la stabilité des agriculteurs et contribué à soutenir et élargir leur activité agricole et pastorale".

Dans le même contexte, M. Khaldi a indiqué que le choix de la wilaya de Tiaret pour donner le coup d'envoi de la campagne labours-semailles de la saison agricole en cours intervient eu égard à son statut de pôle national de production céréalière.

Il a souligné avoir donné des instructions aux responsables locaux du secteur pour accompagner les agriculteurs, notamment à travers leur dotation en intrants agricoles, le respect de l'itinéraire technique et le souci d'élargir les superficies cultivées, considérés comme des facteurs indispensables pour gagner le pari de la sécurité alimentaire.

Rappelant avoir supervisé la pose de la première pierre pour la réalisation d'un silo stratégique de stockage de céréales d'une capacité d'un (01) million de quintaux dans la commune d'Aïn-Bouchekif, le ministre a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités nationales de stockage des céréales.

Durant sa visite d'inspection, M. Khaldi a également présidé l'inauguration du siège de la Chambre agricole de la wilaya de Tiaret, mettant en avant le rôle de cette instance en tant qu'espace de concertation et de coordination pour développer le secteur dans ses différentes filières.

Le ministre a conclu sa visite dans la wilaya en s'enquérant de l'activité de l'unité de production "Kaïd-Ahmed", spécialisée dans l'élevage équin et anciennement connue sous le nom de Centre équestre national Chaouacha.

SIDI BEL-ABBES :

Saisie de plus de 200 kg de kif traité et arrestation de deux individus

Les éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbes sont parvenus, au cours de la semaine écoulée, à saisir 225,4 kg de kif traité et à arrêter deux individus impliqués, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire. La même source a précisé que l'affaire a débuté suite à l'exploitation d'informations faisant état de la présence de deux individus en possession d'une quantité de stupéfiants (kif traité) destinée à la commercialisation dans la ville de Sidi Bel-Abbes. Un plan de sécurité a alors été mis en place, aboutissant à leur arrestation ainsi qu'à la saisie de la quantité de drogue susmentionnée, en plus d'une somme de 300.000 DA issue des revenus de ce trafic. Après l'achèvement de toutes les étapes de l'enquête, menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbes, les suspects ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente, a-t-on indiqué.

PRÉSERVATION ET NUMÉRISATION DES ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Cinq wilayas en conclave à Constantine

La wilaya de Constantine a abrité les travaux d'une rencontre régionale consacrée à la "gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la transformation numérique", organisée à l'initiative de la Direction Générale des Archives Nationales (DGAN), en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général (DG) des Archives nationales, Mohamed Bounaâma, a annoncé l'élaboration d'une cartographie nationale des archives historiques des collectivités locales antérieures à 1962, ainsi que le recensement des ressources humaines spécialisées dans ce domaine, en vue de structurer la fonction archivistique au niveau des communes et d'accompagner le processus de réforme administrative et de transformation numérique.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du wali de Constantine, Kamel Eddine Kerbouche, et des autorités locales, avec la participation des secrétaires généraux des wilayas de Sétif, de Bordj Bou Arréridj, de Mila, de Jijel et de Constantine, ainsi que de cadres de la Direction générale des Archives nationales et du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et de responsables des services des archives des wilayas.

Le même responsable a précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet commun entre la Direction générale des Archives nationales et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant à "définir les mécanismes de maîtrise des différentes étapes du cycle de vie du document, depuis sa production jusqu'à sa conservation et son exploitation".

Il a également indiqué que ses services œuvrent à l'élaboration d'une base de données, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi qu'avec la Direction générale de la Fonction publique, afin de recenser les moyens disponibles à l'échelle nationale et de poser les fondements d'un réseau national d'information archivistique permettant de définir les cadres réglementaires et de signalement, tout en mettant en évidence la dimension historique de ces documents.

Le programme de cette rencontre a comporté des communications portant sur la gestion des documents d'activité et des archives dans l'environnement numérique, ainsi que trois ateliers consacrés aux procédures de gestion et à la structuration de la fonction archivistique, d'une part, et à la protection et au traitement des archives historiques antérieures à 1962, d'autre part. Les conclusions des rencontres régionales consacrées à la gestion des archives des collectivités locales seront examinées lors d'un séminaire national de clôture.

SAHARA OCCIDENTAL

Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination «demeure reconnu»

La fin du mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) «ne signifie pas» que l'organisation a mis fin au processus de décolonisation, affirme la plateforme «N'oubliez pas le Sahara occidental», soulignant que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination «demeure reconnu».



Dans une analyse publiée lundi, la plateforme fait remarquer que le Plan de règlement du conflit, accepté par le Maroc et le Front Polisario en 1988 et entériné par le Conseil de sécurité de l'ONU, est «antérieur à la création de la Mission et n'a pas été expressément abrogé». Elle rappelle, dans ce contexte, que ce Plan de règlement n'émane pas de la MINURSO. «Le Maroc et le Front Polisario ont accepté les propositions des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en août 1988. La résolution 658 de juin 1990 a entériné ce processus et la résolution 690 d'avril 1991 a créé la MINURSO afin de contribuer à sa mise en œuvre et d'organiser le référendum d'autodétermination», note la même source, précisant que la MINURSO «était donc un instrument créé pour concrétiser des engagements antérieurs. Sa dissolution n'entraîne pas, en soi, l'abrogation dudit Plan de règlement» du conflit.

Bien que le plan est «désormais privé de l'instrument chargé de son application, le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui demeure reconnu», soutient ce média. Il en veut pour preuve, l'engagement réaffirmé par le secrétaire général de l'ONU à aider les deux parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le départ de la MINURSO «ne remet nullement en cause le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a souligné dimanche Antonio Guterres dans une déclaration prononcée par son porte-parole, confirmant la poursuite des efforts de médiation de Staffan de Mistura.

Selon la plateforme «N'oubliez pas le Sahara occidental», la déclaration officielle du secrétaire général de l'ONU établit «une distinction cruciale».

«C'est une Mission de maintien de la paix qui prend fin et non le droit qui a justifié sa création», a-t-elle expliqué.

SAÏD AYACHI : ON VEUT DÉNATURER COMPLÈTEMENT LE DOSSIER DU SAHARA OCCIDENTAL

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a indiqué ce dimanche que le projet de résolution présenté dernièrement aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies « vise à dénaturer complètement le dossier du Sahara occidental ». Intervenant dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Ayachi a rappelé que le dossier du Sahara occidental est une question de décolonisation et que le Maroc et ses soutiens, à travers les dernières démarches, veulent légitimer un fait accompli colonial imposé par la force aux Sahraouis.

Questionné sur le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), le président du CNASPS a estimé que la situation est « dangereuse ». Néanmoins, les choses peuvent évoluer dans les prochaines heures. « On va voir comment les choses vont avancer entre les membres du Conseil de sécurité, car il y a des discussions de couloirs, de coulisses et des négociations entre les membres permanents à la recherche d'une solution », a indiqué l'intervenant, expliquant qu'il doit y avoir une solution pour continuer à traiter le dossier du conflit au Sahara occidental et voir ce qu'il en sera de la MINURSO, soit une revitalisation, une reconduction ou bien un remplacement.

« Il faudra bien un instrument des Nations unies dans le dossier, puisqu'il reste au niveau de l'ONU et au niveau du Conseil de sécurité », a-t-il ajouté.

Poursuivant son intervention, l'invité de la Chaîne 3 a révélé que le but recherché derrière cette manœuvre est la dénaturation de la MINURSO et la redéfinition de sa mission, notamment avec la suppression de la lettre « R », correspondant au terme référendum, dans l'acronyme de l'instrument onusien. Et sans référendum, ce n'est plus une affaire de décolonisation.

M. Ayachi a conclu en signifiant que le souhait du Makhzen est de voir le dossier de la décolonisation du Sahara occidental sortir des Nations unies afin qu'il puisse être traité comme un dossier ordinaire et sans les sanctions du droit international.

LE NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO N'ANNULE PAS LE DROIT INALIÉNABLE DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

Le non renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) « n'annule pas » le droit « inaliénable » du peuple sahraoui à l'autodétermination, a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. « La MINURSO a été créée pour protéger et servir le peuple du Sahara occidental, et en particulier pour lui permettre d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination », a rappelé dans un communiqué, dimanche, son porte-parole, Stéphane Dujarric. Il a fait remarquer, à ce titre, que le secrétaire général souligne que l'échec du Conseil de sécurité à adopter une résolution concernant l'avenir de la MINURSO « n'annule pas ces droits inaliénables » et appelle toutes les parties à « respecter et promouvoir les droits du peuple du Sahara occidental ». Le mandat de la mission de l'ONU au Sahara occidental (MINURSO) qui a expiré samedi 31 octobre, n'a pas été renouvelé après qu'aucun des deux projets de résolution, présentés vendredi respectivement par les Etats-Unis d'Amérique et la Russie n'a été adopté. Selon le communiqué, Antonio Guterres a réaffirmé également l'engagement de l'ONU à soutenir les deux parties au conflit pour « parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable qui garantisse le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination ». Alors que l'avenir de la MINURSO est incertain, les Nations unies restent prêtes à poursuivre leur soutien aux efforts visant à favoriser le dialogue et à rechercher une résolution du conflit par l'intermédiaire de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura.

TALEB ALI SALEM DÉNONCE UNE TENTATIVE D'INSTRUMENTALISATION DE L'ONU

Écrivain et activiste politique sahraoui, Taleb Ali Salem s'est imposé ces derniers mois comme l'une des voix les plus audibles de la cause sahraouie à l'international. Présent sur X, dans les colonnes des grands journaux espagnols et sur les plateaux de télévision ibériques, le jeune militant a accordé un entretien à _L'Algérie Aujourd'hui_ où il livre une analyse tranchée des dernières évolutions du dossier, en particulier de la résolution américaine sur le Sahara occidental soumise au vote du Conseil de sécurité des Nations unies. Pour Taleb Ali Salem, cette résolution ne constitue pas une avancée vers une solution politique, mais bien une tentative de détourner le cadre onusien de sa mission initiale. Il y voit une manœuvre des puissances alliées du Maroc pour légitimer une situation qu'il qualifie d'occupation illégale. « Il s'agit d'une tentative de plus par les forces impérialistes d'instrumentaliser l'ONU et le Conseil de sécurité pour légitimer une occupation illégale. C'est une violation des droits les plus fondamentaux du peuple sahraoui », affirme-t-il. Selon lui, le paradoxe de la démarche est total : appeler le Front Polisario à entrer dans un processus de négociations tout en lui imposant d'emblée le résultat de ces mêmes négociations.

« Il est impossible de dire qu'ils veulent que le Front Polisario entre dans un processus de négociations, mais en le forçant à accepter un résultat déjà conclu. Que va-t-on donc négocier ? », s'interroge l'activiste. Au cœur de sa critique, le statut juridique du territoire. Taleb Ali Salem rappelle que la question du Sahara occidental reste inscrite comme une question de décolonisation à la 4e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies. Or, la résolution en discussion tendrait, selon lui, à ériger le plan d'autonomie marocain en « solution la plus viable », en contournant le principe central du droit à l'autodétermination.

« Les forces impérialistes alliées du Maroc cherchent à instrumentaliser l'ONU pour imposer une occupation et cela, en plus d'être une violation flagrante du droit international, est aussi une violation des principes mêmes des Nations unies », dénonce-t-il. Face à ce qu'il perçoit comme une pression croissante des grandes puissances, l'écrivain estime que la stratégie du Front Polisario doit être celle de la fermeté juridique et politique. Pour lui, le mouvement sahraoui porte une responsabilité historique : défendre le droit à l'autodétermination après 50 ans de lutte. Cette responsabilité est d'autant plus lourde que le Front Polisario, selon Taleb Ali Salem, n'affronte pas uniquement le Maroc. « Il est confronté à un Maroc soutenu directement par les États-Unis, Israël et même la France et l'Espagne », souligne-t-il. Un rapport de force inégal qui impose, à ses yeux, de ne faire aucune concession sur les fondamentaux. L'activiste appelle ainsi la direction sahraouie à s'appuyer sur les acquis juridiques obtenus au fil des décennies : la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par l'Union africaine, les avis consultatifs, ainsi que les arrêts rendus par des juridictions internationales comme le Tribunal de La Haye et la Cour de justice de l'Union européenne, qui ont clairement établi que le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire marocain.

« Le Front Polisario doit protéger ce droit en s'appuyant sur la légalité internationale et ne pas permettre qu'on mette une solution politique au-dessus du droit à l'autodétermination », insiste-t-il. Malgré ce contexte diplomatique tendu, Taleb Ali Salem se dit profondément confiant quant à l'avenir du peuple sahraoui. Il évoque une histoire faite de résistance face aux tentatives d'effacement. « Le peuple sahraoui a un passé de résistance. Il a survécu à de nombreuses tempêtes qui ont essayé de le renverser », rappelle-t-il. Et c'est précisément cette capacité de résilience qui constitue, selon lui, « l'arme la plus importante qu'on puisse avoir dans n'importe quel combat ». Pour étayer son propos, il cite les manifestations massives observées ces derniers jours dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf, dans les villes occupées du Sahara occidental, ainsi qu'au sein de la diaspora en Europe. Pour lui, ces mobilisations envoient un message clair à la communauté internationale. « Aucune résolution adoptée en tendant certains pièges, en exerçant certaines pressions politiques et en instrumentalisant les Nations unies pour tenter de légitimer l'occupation ne va pouvoir briser la lutte d'un peuple entièrement décidé à matérialiser sa République sahraouie indépendante », affirme-t-il.

Il conclut sur une note d'optimisme intergénérationnel. La résistance sahraouie, qui a traversé des décennies d'exil, de guerre et d'impasse diplomatique, est pour lui vouée à perdurer. « Je suis tout à fait convaincu que cette résistance va continuer à survivre. Le peuple sahraoui va continuer à résister génération après génération, aussi longtemps que cela dure, jusqu'à ce que se matérialise ce désir de liberté et d'indépendance. »

LE SAFRAN " ZA'AFRAN " :

L'or rouge, la plante mythique en quête de valorisation en Algérie

Mohamed KHIATI ().*

Le Safran " Za'afran ", la plante mystérieuse à production onéreuse et à forte plus-value commerciale peut constituer un atout indéniable dans l'économie agricole et contribuer pleinement à la promotion économique et sociale dans les zones rurales. La plante légendaire qui existe depuis des millénaires à vertus spectaculaires pourrait faire l'objet de développement et d'extension en Algérie, dans le cadre de l'agriculture familiale notamment.



" De l'histoire du Safran :

Le safran a accompagné l'histoire des Hommes. Il fut pendant de nombreux siècles l'épice la plus prisée à travers le monde conte tenu de ses nombreuses vertus. Il est originaire du Moyen-Orient, dit-on, dans les annales d'histoire. Mais cependant, il a été cultivé pour la première fois dans les provinces grecques, il y a plus de 3500 ans. Cette plante mystérieuse serait originaire d'après certaines d'autres sources historiques, de la crête ou du Cachemire. Elle a été introduite en Gaule par les Phéniciens et Ben Kanaan, plus tard par les croisés au retour de la Palestine. Les médecins des Pharaons la préconisèrent déjà pour tous les maux d'estomac. Son histoire est assez lointaine dans le temps, puisque le Safran était déjà utilisé dans la Grèce antique comme une teinture de palais. Le mot safran, dans la sémantique, tire son origine du latin safranum, aussi ancêtre du portugais açafrao, de l'italien zafferano et de l'espagnol azafran. Le Safranum vient aussi du mot arabe asfar " jaune ", via la paronymie avec le mot zaafaran : le nom de l'épice. Selon d'autres sources, s'appuyant sur la présence de cultures de safran sur le plateau iranien, safranum viendrait alors du persan Zarparan, zar signifie "or" et par " plume ", ou " stigmate ". L'appellation safran vient également de l'arabo-persan "za'faran". Les Arabes semblent longtemps dominer le commerce des épices. Les sources arabo islamiques sont diverses et très anciennes, à ce sujet de telle sorte qu'Ibn Al-Awwam (fin du 12ème , consacra un long chapitre à la culture du safran en Andalousie, dans son livre Kitab El Filaha (1). Alors que ses utilisations et ses bienfaits sur la santé furent décrits par Ibn-Al-Bitar (1240-1248) qui, à son époque, reconnait déjà l'existence de nombreuses variétés de Safran. Le premier type est celui de Froqos, puis Olimes et Bloqiya et ce, en relation aux lieux de la culture.

L'on pense par ailleurs que l'Algérie (le Magreb central) a dû connaitre cette culture au moyen âge, compte tenu de sa proximité de l'Andalousie comme le cas de la région de Tlemcen et probablement à Bejaïa. Cependant, Abou Obeyda Al Bikri, le (1040-1094), dans sa Rihla (Voyage) souligna avoir déjà vu la culture du Safran, appelé l'or rouge, à Tébessa. Cependant, et plus tard, lors de l'époque coloniale, des expérimentations à échelle réduite ont été entreprises au Jardin d'Essai d'El Hamma depuis 1920, pour le préconiser comme culture à caractère familial, mais compte tenu du contexte de l'heure, elles n'ont pas abouti. Après l'indépendance la généralisation des autres produits comme adultérant a poussé les algériens à créer des qualificatifs pour distinction le véritable safran du faux. Le vrai est nommé Za'fran Ch'ra et Za'fran El-Hor. Le carthame est souvent proposé comme un faux Safran.

" De la botanique et de l'agrotechnie du Safran

Le safran, sur le plan botanique relève de l'espèce Crocus sativus L., de la famille des Iridacées. C'est une plante bulbeuse à floraison automnale. Le bulbe est arrondi en haut et applati vers le bas. Il est protégé par une pellicule de fibres de diamètre variable entre 2 à 5 cm. La fleur comporte 6 pétales violets, trois étamines jaune d'or et un pistil rouge. C'est ce fameux pistil composé de trois stigmates (filaments) qui, une fois séché, donne l'épice du Safran.

De point de vue exigences climatiques, le safran, est une culture herbacée d'altitude qui végète dans des conditions variant entre 650 et 1200 mètres. C'est une plante rustique compte tenu de sa morphologie et sa physiologie. Elle supporte des conditions climatiques très sévères et peut résister à des températures de -15 degrés à plus 40 degrés celcius, pourvu qu'elles ne coïncident pas avec les stades phoénologiques sensibles de la plante. Quant aux exigences édaphiques, c'est-à-dire celles du sol, les études affirment l'adaptation de la culture à tout type de sols pourvu qu'ils soient profonds et bien drainants. Ceux à texture élevée en argile ou ceux à texture très légère ne conviennent pas à la culture du Safran. La culture peut, néanmoins, tolérer des sols à tenure relativement élevées en calcaire (parfois supérieurs à 20%). Le safran est indiffèrent au Ph du sol. Il se comporte aussi bien dans des sols acides que dans des sols basiques. Les besoins en eau de la plante, bien qu'ils soient relativement moyens (600 à 700 mm/an), les apports en eau doivent être bien repartis le long du cycle végétatif de la plante. En plantation, le cycle végétatif du Safran comprend deux étapes. La première est qualifiée d'active sur le plan métabolique qui s'étale du mois d'Août à Avril. Elle correspond à l'enracinement, la poussée, la foliation et la floraison. La seconde est celle du repos végétatif, correspondant à la latence et à la maturité (de Mai à Juillet). Vers le début du mois d'août, sont pratiqués, en agrotechnie, les travaux de désherbage de la parcelle, avant de déterrer et de séparer les bulbes. Ainsi, les petits bulbes iront à la pépinière et les gros pour la plantation. Les techniques culturales selon les professionnels consistent en un travail du sol permettant la préparation du lit de semence avec un épandage de fumier ovin surtout, soit une tonne pour 100 m2 et ce, deux mois avant la plantation. Il s'agit alors d'effectuer un défonçage à la charrue de profondeur 30cm avec épandage d'engrais de fond phosphaté et de la bouillie bordelaise (500g/100 m2), suivi d'un hersage croisé pour ameublir le sol et procéder enfin, au façonnage des planches. La date de semis se situe généralement en fin Aout- début septembre, en Algérie. Pour la conduite annuelle, on utilise de 50 à 70 bulbes par m2 (500.000 à 70. 000/ ha), pour avoir une production conséquente de fleurs et de bulbes, pour la seconde génération. Dans le fond de la tranchée (sillon), les bulbes sont distants de 15 cm sur le rang et 25 cm entre lignes. En pratique, il est nécessaire de laisser des allées pour faciliter le passage, l'entretien et la cueillette, tous les 4 rangs, font remarquer les professionnels, au passage. La récolte du safran se fait généralement au mois de novembre. On commence par la cueillette des fleurs et ensuite récupérer les pistils rouge, une pratique connue sous le nom de " émondage ". Après l'extraction des pistils vient l'étape la plus délicate, c'est celle du séchage.

" Des vertus du safran.

Les vertus du safran sont plurielles. Dans la gastronomie, c'est dans les " plats de poisson " qu'on l'utilise assez fréquemment. On le trouve dans les paellas, la bouillabaisse, dans les tajines et dans le risotto à l'italienne...On l'apprécie aussi dans les préparations sucrées tels que les desserts safranés ou les crèmes brulées au safran.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il peut également être sous forme de sirop en cocktails ou dans nappages de pâtisseries (babas au rhum). Il est utilisé aussi dans les applications médicales.

Hippocrate le préconisait dans les dyspepsies et les douleurs dentaires. Pour les orientaux contemporains, il apporte la sagesse et la gaieté et a été pour longtemps utilisé pour soigner les cas d'hystérie en association avec d'autres remèdes, dit-on.

Enfin, c'est un bon régulateur de la circulation sanguine et soulagerait les douleurs menstruelles et serait un aphrodisiaque pour les femmes. A l'heure actuelle, le Crocus sativus est prescrit en homéopathie dans tous les troubles circulatoires chez la femme. Le safran est caractérisé par un goût amer et un parfum proche de l'iodoforme ou du foin, causés par la picrocrocine et le safranal. Il contient également un caroténoïde, la crocine, qui donne une couleur jaunâtre-or aux plats contenant du safran. Il est alors un puissant colorant qui a été longtemps employé dans des confiseries et des gâteaux. Une part de safran suffit à colorer 100.000 parts d'eau. Au moyen âge, les moines utilisaient une colle à base de blancs d'œufs dorée au safran pour enluminer les manuscrits. Dans l'Antiquité, les Grecs et les Chinois en ont fait un colorant royal. Aujourd'hui, L'Iran, le Pakistan et l'Inde sont les plus grands producteurs du Safran dans le monde. En Méditerranée, trois pays détiennent le record du meilleur rendement soit l'Espagne, l'Italie et la Grèce.



" Les expériences réussies de la culture du Safran, en Algérie

Tout d'abord, convient-il de dire que ce n'est que cette dernière décennie qu'on s'est lancé crescendo dans la culture du safranier et qui commence à prendre extension, progressive et à petits pas, auprès nombre d'agriculteurs. Les premières expériences réussies ont été entamées à Constantine en 2010 par la famille (Aknouche) précisément dans la commune de Benbadis (zone d'El Haria), à 40 km du chef-lieu de la wilaya, avec la culture de petites parcelles. Aujourd'hui, on s'attèle à promouvoir inexorablement la culture du safran, en espérant qu'elle connaisse un regain d'intérêt, en Algérie.

Par ailleurs et sur le plan institutionnel, l'Institut national de la recherche forestière INRF), a déjà entrepris des essais sur la culture à Khenchela, sur la base d'un projet de recherche/développement entrepris de 2010 à 2012, avec le CRDI (Centre de recherches pour le développement international), intitulé : " Expérimentation participative et adaptative de modèles de gestion des ressources forestières dans la chaine montagneuse de l'Atlas du Maghreb ", lequel projet avait pour but de diversifier les activités en zones rurales. L'une de ces activités portait sur l'intérêt de l'introduction de la culture du safran comme alternative à plus value économique.

L'essai a été mené à Lmsara, à Bouhamama (Khenchela), chez M. Rouibi Abdellah, en l'occurrence qui avec l'appui de l'INRF a obtenu de résultats spectaculaires quant à la production du Safran. Depuis, M. Rouibi s'est lancé dans la culture avec toutefois de petites quantités de bulbes semées pour arriver en 2017, à planter quelques 25 quintaux d'où découle une progression de la surface cultivée. D'autres agriculteurs de la région ont également procédé à la culture telle les frères Lahmari, à Chelia ou ceux de la bande de Lahzamet située entre Batna et Biskra.

Alors que les safranières ont été étendues à Tissemsilt, là où M. Chouikh Lakhdar, Président de l'Association de développement de l'agriculture de montagne (ADAM), avec la collaboration d'un horticulteur de la zone a lancé, il y'a quelques années déjà des essais sur la culture, à Hamadia, à l'Est de la wilaya. Adaptée au climat semi-aride de la région, avec une terre calcaire et sablonneuse, la culture est prometteuse dans cette zone qui convient à la culture, dit-on.

Ainsi, la culture, introduite ou réintroduite, selon l'histoire, prend de l'intérêt, à travers de nombreux endroits y compris Tlemcen, Tizi-ouzou, Sétif ou Ghardaia ou d'autres zones encore. Cependant, même si on n'a pas une idée globale sur les superficies cultivées en safran et de sa production, en Algérie et qui pourraient être évaluées à quelques dizaines d'hectares, il n'en demeure pas moins que sur le plan économique, sa culture est très rentable sur le plan économique et social d'autant qu'il existe des opportunités de son exportation.

A ce sujet, il est affirmé qu'un kilogramme de safran coûte entre 30.000 et 40.000 euros. Ce qui fait de lui incontestablement le produit le plus cher au monde. En Algérie, le kilogramme coûte en moyenne, selon la variété 4,5 millions de DA et pouvant atteindre 6 millions de dinars (le gramme est à vendu à 4.500 DA), nous dit-on.

La culture du safran peut alors rapporter gros aux exploitants. Elle pourrait être pourvoyeuse de revenus et de richesses dans le monde rural notamment dans le cadre de l'agriculture familiale, à travers l'usage des petites parcelles incultes. Sa rentabilité est excellente, tant au niveau économique que social. Des pays ont bâti leur économie rurale sur des plantes du terroir et le safran appelé "or rouge", n'est pas du reste. La production du safran à fort potentiel commercial peut constituer un atout à l'économie rurale en particulier et l'économie nationale, en général. Y penser, c'est déjà agir.

Mohamed KHIATI (*)
Expert Agronome
postuniversitaire
Khiame61@yahoo.fr



Bibilographie :

1. Ibn al-'Awwam (fin du XIIème). Culture de bulbes du Safran (Crocus sativus L.) dans les terrains arrosés et dans ceux qui ne le sont point, Art.4. Livre de l'Agriculture (Kitab Al-Filaha). Traduction de J.-J. Clément-Mullet 2000. Ed. Actes Sud /Sindbad, 2000. 604-606.

2. Ibn al Baytar. Al Kitab al-Jamia li-mufradat al-adwiya wa-l-aghdhiya. Instiute for the hitory of Arabic-Islamic Sciiences at the Jouhann Wolfgang Goethe University. 1996.

3. Khemici M., Gadiri N., Hamani M., Rouibi A. 2014. Introduction de la culture du safran (Crocus sativus L.) dans la région des Aurès - Premiers résultats et perspectives. La Forêt Algérienne, n° 9.

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

ABDELHAMID DJAKOUNE

Les racines d'une vocation

Abdelhamid Djakoune est l'aîné d'une fratrie de six enfants, composée de cinq garçons et d'une fille. Il naît dans une famille dont les parents sont originaires de la région de Jijel, plus précisément des montagnes d'Ouled Boufaha.



Au cours des années quarante, comme tant d'autres familles rurales confrontées à la précarité, ils quittent leur terre natale pour s'établir à Oued Zenati, dans la wilaya de Guelma, une région alors réputée pour la richesse de ses terres céréalières et la qualité exceptionnelle de son blé. Ce départ n'est pas un choix de confort, mais un acte de courage dicté par la nécessité de trouver du travail et d'offrir à leurs enfants un avenir plus prometteur. Le père d'Abdelhamid portait en lui les blessures silencieuses d'une enfance brisée.

Devenu orphelin de père et de mère alors qu'il était encore très jeune, il fut élevé par son frère aîné. Les difficultés de l'existence ne lui laissèrent aucune place pour les études ; il grandit privé de cette chance qui ouvre les horizons et libère les destinées.

Cette privation nourrit en lui un regret profond, presque une obsession : celle de voir un jour ses enfants accéder à l'instruction dont il avait été lui-même injustement privé. Il n'est d'ailleurs pas anodin de rappeler qu'à l'époque de la colonisation française, le village d'Ouled Boufaha possédait une école qui forma plusieurs figures éminentes de la région.

Parmi elles figurait le docteur Chérif Saâdane, médecin et martyr de la Révolution algérienne, dont le parcours demeurait un exemple vivant de ce que le savoir pouvait apporter à un peuple en quête de liberté et de dignité.

Lorsque Abdelhamid franchit, en 1958, le seuil de l'école communale d'Oued Zenati, il devint naturellement le dépositaire des espérances familiales. Ses parents lui accordèrent une attention particulière, non par préférence, mais parce qu'ils voyaient en lui celui qui ouvrirait le chemin à ses cadets.

Dans leur esprit, la réussite de l'aîné devait entraîner celle de toute la fratrie, comme une locomotive entraîne derrière elle les wagons d'un même convoi. Malgré des moyens financiers très modestes, ses parents refusèrent de céder au découragement.

Convaincus que l'éducation constituait le plus précieux des héritages, ils consentirent d'importants sacrifices pour lui offrir toutes les chances de réussir. Ils l'envoyèrent suivre des cours de soutien à Constantine, où il fut accueilli par des proches.

À cette époque, les structures d'hébergement pour les élèves étaient inexistantes et les ressources économiques limitées. Chacun composait avec les difficultés du quotidien, s'appuyant sur l'entraide et la solidarité familiale, valeurs cardinales de la société algérienne de ces années-là.

Derrière chacun de ces sacrifices se dessinait la volonté inébranlable d'un père qui poursuivait, à travers son fils, un rêve longtemps contrarié. Lui qui n'avait jamais connu les bancs de l'école voulait voir ses enfants grandir dans la lumière du savoir.

En investissant toutes ses espérances dans la réussite d'Abdelhamid, il ne cherchait pas seulement à assurer l'avenir de son fils aîné ; il voulait ouvrir à toute sa descendance les portes d'un destin que l'instruction seule pouvait rendre possible.

Ainsi, l'histoire scolaire d'Abdelhamid Djakoune ne commence pas seulement le jour où il entre en classe. Elle prend naissance bien avant, dans le renoncement d'un père, dans le courage d'une mère et dans le sacrifice quotidien de deux parents convaincus que l'éducation demeure le plus bel héritage qu'une famille puisse transmettre à ses enfants.

Durant ses années d'école primaire puis au collège, Abdelhamid ne se distingua pas particulièrement par des résultats exceptionnels. Élève sérieux et appliqué, il figurait parmi les élèves de niveau moyen, sans jamais être considéré comme un prodige. Rien ne laissait alors présager le brillant parcours qui allait être le sien. C'est au lycée Hihi El Mekki de Constantine, où il fut admis en internat, que s'opéra une véritable métamorphose.

Loin du cadre familial, dans un environnement propice au travail et à la discipline, il révéla progressivement toutes ses capacités.

Cette évolution atteignit son apogée durant l'année du baccalauréat. Grâce à une volonté sans faille et à un investissement constant, il obtint une moyenne fort honorable qui récompensa ses efforts et ceux de ses parents.

Ce succès lui ouvrit les portes de l'Institut national d'Agronomie d'El Harrach, au début des années soixante-dix.

À une époque où l'Algérie indépendante faisait de la formation de ses cadres une priorité nationale, intégrer un tel établissement constituait déjà une distinction. Abdelhamid y entreprit cinq années d'études exigeantes, au terme desquelles il obtint le diplôme d'ingénieur agronome. Pour ses parents, cette réussite représentait bien davantage qu'un simple diplôme. Elle consacrait des années de sacrifices, de privations et d'espérance.

Le rêve longtemps caressé par son père, celui de voir son fils accéder au savoir et devenir un homme instruit, prenait enfin corps.

Abdelhamid devenait ainsi le premier de la fratrie à accéder à l'enseignement supérieur, ouvrant la voie à ses frères et à sa sœur et donnant tout son sens aux efforts consentis par toute une famille. Une fois son diplôme d'ingénieur obtenu, Abdelhamid accomplit son service national, comme l'exigeait alors la loi.

À l'issue de cette étape, il épousa sa cousine germaine, avec laquelle il fonda une famille unie. De cette union naquirent quatre enfants : deux garçons et deux filles, qui devinrent à leur tour le prolongement des valeurs de travail, d'intégrité et d'attachement au savoir qui avaient guidé leur père. Cependant, l'obtention de son diplôme d'ingénieur ne suffisait pas à combler sa soif de connaissance.

Animé par une curiosité intellectuelle insatiable et convaincu que la formation est un apprentissage sans fin, il décida de poursuivre ses études à l'étranger.

Il s'envola pour Toulouse, en France, où il entreprit un doctorat (PhD). Cette nouvelle étape témoigne de sa détermination à approfondir son domaine d'expertise et à se hisser au plus haut niveau de qualification universitaire.

De retour en Algérie, fort de ce prestigieux diplôme, il choisit de consacrer l'essentiel de sa vie professionnelle à l'enseignement supérieur.

Ce choix n'était pas le fruit du hasard. Certes, il avait auparavant occupé quelques fonctions au sein de structures publiques à vocation économique, mais ces responsabilités, bien que formatrices, ne correspondaient pas à sa véritable vocation. Ce qui l'animait profondément, c'était la transmission du savoir, la formation des jeunes générations et le développement de l'université algérienne.

Sa carrière universitaire fut particulièrement remarquable. Après avoir exercé pendant six années les fonctions de vice-recteur chargé de la pédagogie à l'Université des Frères Mentouri de Constantine, il fut appelé à en assurer le rectorat. Il occupa cette haute responsabilité durant près de vingt années, marquant durablement l'histoire de l'établissement par son engagement, sa rigueur et son attachement à l'excellence académique.

Au parcours professionnel assez riche, Abdelhamid a occupé de hautes responsabilités au sein de l'enseignement supérieur algérien. Il a notamment présidé la Conférence scientifique régionale de l'Est algérien et a été membre du Conseil national de l'éducation. Il a également siégé dans plusieurs conseils d'administration d'établissements universitaires, où son expertise et son expérience étaient largement reconnues. Sur le plan pédagogique, il a fait partie de l'équipe d'universitaires chargée de réfléchir à la mise en place du système Licence-Master-Doctorat (LMD), aujourd'hui en vigueur dans les universités algériennes. Cette contribution témoigne de son engagement en faveur de la modernisation et de l'amélioration de l'enseignement supérieur. Chercheur reconnu, il est l'auteur de nombreuses publications dans des revues scientifiques nationales et internationales. Régulièrement sollicité pour intervenir lors de colloques, séminaires et rencontres scientifiques, il a partagé son expertise sur des thématiques variées liées à l'université, à la recherche et au développement de l'enseignement supérieur. Tout au long de sa carrière d'enseignant-chercheur, il a encadré un nombre impressionnant d'étudiants, dont beaucoup occupent aujourd'hui des postes de responsabilité dans les universités, les centres de recherche et les institutions publiques.

Son exigence scientifique, sa disponibilité et son sens de la transmission ont marqué plusieurs générations.

Quelques mois seulement avant son éviction, largement perçue comme arbitraire, Abdelhamid était considéré comme le doyen des recteurs d'université en exercice en Algérie. Cette longévité exceptionnelle à la tête de l'Université de Constantine, alliée à son rôle déterminant dans le développement de l'enseignement supérieur, lui avait conféré une place particulière parmi les responsables universitaires du pays.

À travers ce parcours, c'est une constante qui se dégage : l'amour des études. Cet amour, hérité du rêve inachevé de son père et nourri par une volonté personnelle exceptionnelle, orienta chacune de ses décisions. Plus qu'une carrière, Abdelhamid fit de la connaissance une véritable vocation. Son itinéraire illustre avec éclat la force de l'éducation, capable de transformer le destin d'un homme et, à travers lui, celui de toute une famille. Les vingt années qu'Abdelhamid passa à la tête de l'Université des Frères Mentouri de Constantine ne se limitèrent pas aux seules responsabilités académiques et administratives qu'implique la fonction de recteur. Bien audelà de la gestion quotidienne de l'institution, il se vit confier une mission d'envergure nationale : superviser le vaste programme d'extension des infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la région.

Sous sa direction furent lancés et réalisées de nombreux projets de nouvelles structures universitaires , parmi lesquels les établissements universitaires de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli, appelée à accueillir des dizaines de milliers d'étudiants, ainsi que la création et le développement d'une quinzaine de centres et d'unités de recherche. Ces chantiers colossaux transformèrent durablement le paysage universitaire de l'Est algérien et contribuèrent à renforcer les capacités nationales en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Son implication personnelle, son sens de l'organisation et son exceptionnelle capacité de travail lui valurent l'estime de ses collaborateurs et de ses pairs.

Beaucoup finirent par le surnommer « le Bâtisseur », tant son nom semblait désormais associé à l'essor des infrastructures universitaires et scientifiques. Mais une telle œuvre ne fut pas accomplie sans sacrifices.

Derrière les réalisations visibles se cachaient des années d'efforts incessants, de responsabilités écrasantes et de journées souvent interminables. Cette charge de travail finit par affecter sa santé. Confronté à de graves problèmes cardiaques, il dut subir une intervention chirurgicale en France. Cette épreuve, qui aurait pu mettre un terme à son activité professionnelle, fut heureusement surmontée avec succès. Grâce à Dieu, il retrouva progressivement ses forces et put reprendre le cours de ses engagements.

Fidèle à lui-même, il refusa de considérer cette épreuve comme une invitation au repos.

Animé par la même passion pour la connaissance et le service public, il poursuivit son œuvre en prenant la direction du Centre de recherche pour le développement des produits pharmaceutiques. Là encore, il mit son expérience, son énergie et sa vision au service de la recherche scientifique et du développement national.

Pour un homme qui a consacré toute son existence à apprendre, à construire et à transmettre, la retraite n'a jamais constitué un horizon désirable. Chez lui, le travail n'est pas une obligation, mais une vocation. Tant que ses forces le lui permettront, il continuera à servir la science, l'université et son pays avec la même détermination qui l'anime depuis ses premiers pas sur les bancs de l'école communale d'Oued Zenati.

Ainsi se dessine le parcours singulier d'un enfant issu d'une famille modeste, porté par le rêve d'un père privé d'instruction, devenu à son tour l'un des grands bâtisseurs de l'université algérienne contemporaine. Son histoire témoigne de la puissance du savoir, de la force de la volonté et de la capacité d'un homme à transformer les sacrifices d'une génération en héritage pour les suivantes.

PALESTINE OCCUPÉE

Huit Palestiniens tombent en martyrs dans des frappes sionistes à Gaza

Au moins huit Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, dimanche, suite à des frappes des forces de l'occupation sioniste sur les villes de Ghaza et de Khan Younes, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.



Cinq citoyens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés lors d'une frappe de drone de l'armée sioniste dans la région de Mawasi, à Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza, précise Wafa qui cite des sources médicales.

Dans la ville de Ghaza, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, dont certains sont dans un état critique, suite à une frappe des forces de l'occupation ayant visé un groupe de citoyens dans la rue Al-Thawra, ajoute la même source.

Un jeune homme a été tué et une femme ainsi qu'un enfant ont été blessés, ce lundi soir, par les tirs des forces d'occupation israéliennes dans le secteur d'Al-Batn al-Samin, dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza.

Le bilan de la guerre d'extermination menée par les forces d'occupation contre la bande de Gaza s'élève désormais à 74 609 martyrs et 175 872 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Des sources médicales ont indiqué que le nombre total de martyrs depuis le cessez-le-feu du 11 octobre 2025 a atteint 1 593, et celui des blessés 5 748, tandis que 847 corps ont été extraits des décombres. Elles ont précisé qu'un certain nombre de victimes se trouvent toujours sous les décombres ou sur les routes, les équipes de secours et d'ambulanciers étant dans l'incapacité de les atteindre.

CISJORDANIE : 15 ATTAQUES ISRAÉLIENNES CONTRE DES AGRICULTEURS ET LEURS TERRES EN 12 HEURES

L'Autorité de résistance au mur et à la colonisation a recensé 15 attaques perpétrées par les forces d'occupation israéliennes et des colons contre des agriculteurs et leurs terres dans six gouvernorats de Cisjordanie, en l'espace de 12 heures.

Ces attaques ont principalement consisté à incendier et déraciner des oliviers, à défricher des terres agricoles, à détruire des sources d'eau, à voler des récoltes, à arrêter des agriculteurs, à saisir un véhicule et à empêcher des Palestiniens d'accéder à leurs terres.

Dans son rapport, l'Autorité a précisé que les agressions s'étaient déroulées entre 6 heures et 18 heures dans les gouvernorats de Salfit, Naplouse, Ramallah et Al-Bireh, Bethléem, Qalqiliya et Hébron. À Salfit, elles ont coïncidé avec le lancement des travaux de construction d'un nouveau mur en béton le long des terres du village de Marda, au nord du gouvernorat.

Dans le gouvernorat de Salfit, des colons ont incendié des terres agricoles et des oliviers centenaires dans la zone d'Al-Badoun, relevant du village d'Iskaka, à l'est du gouvernorat. Ces attaques ont également touché la vallée de Wadi al-Chaer, entre la ville de Salfit et la localité d'Al-Laban al-Charqiya, après le démantèlement par les forces d'occupation d'un avant-poste colonial que des colons avaient tenté à plusieurs reprises d'établir sur des terres palestiniennes.

Les colons ont également incendié des pneus au milieu des routes, bloqué l'axe principal et lancé des pierres contre des véhicules palestiniens, entravant la circulation et mettant en danger les usagers de la route.

Dans le village de Marda, les autorités d'occupation ont entrepris la construction d'un mur en béton le long de la route coloniale dite « Trans-Samarie ». Parallèlement, des terres ont été nivelées et des centaines d'oliviers productifs et centenaires déracinés, menaçant d'isoler de nouvelles superficies agricoles et de restreindre davantage l'accès des agriculteurs à leurs terres.

Dans le gouvernorat de Naplouse, des colons, sous la protection des forces d'occupation, ont pénétré dans des terres agricoles de la zone d'Al-Joura, dans le village de Qaryout. À l'aide de tronçonneuses, ils ont abattu des oliviers productifs et centenaires dans la zone d'Al-Dababis. Ils ont également lâché leur bétail dans des terres agricoles de la zone d'Al-Aïn, dans la localité de Qousra, et pénétré dans les terres du village d'Al-Naqoura, où ils ont détruit un puits alimenté par une source dans la zone d'Aïn al-Kafarat.

Dans le gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh, des colons ont fait paître leur bétail sur des terres agricoles dans la zone d'Al-Baqara, à Al-Mazra'a al-Charqiya. Ils ont volé des olives dans la zone d'Al-Baten, près de la localité de Sinjil, mené des provocations à proximité de maisons dans le village de Burqa et nivelé des terres dans la plaine de Turmus Ayya, près du domicile de la famille Abou Aouad.

Ils ont également fait irruption dans la plaine agricole du village d'Al-Moughayyir, où ils ont terrorisé des habitants et les ont empêchés de s'approcher de leurs terres.

Par ailleurs, des colons ont attaqué une famille qui récoltait des olives dans la zone d'Al-Micha, dans le village de Deir Ammar, et ont pénétré, avec leurs troupeaux de moutons, sur des terres palestiniennes à Kafr Malik en pleine saison de récolte.

Dans le gouvernorat de Bethléem, les forces d'occupation ont arrêté un agriculteur et l'ont agressé alors qu'il récoltait des olives sur des terres de la localité de Taqou, au sud-est du gouvernorat.

Dans le gouvernorat de Qalqiliya, elles ont arrêté un jeune homme dans la zone d'Al-Wadat, relevant de la localité de Hajjah, alors qu'il participait à la récolte des olives, et ont saisi son véhicule.

Dans le gouvernorat d'Hébron, des colons ont fait paître leur bétail sur des terres plantées d'oliviers dans la zone de Hamrouch, relevant de la localité de Saïr.

L'Autorité a indiqué que ces attaques témoignaient d'une intensification des opérations visant les fondements de la production agricole palestinienne. Selon elle, les agressions ne se limitent plus à entraver la récolte des olives, mais s'étendent à l'imposition de restrictions sur l'exploitation des terres et à leur séparation de leurs propriétaires.

Elle a souligné que la construction de murs, le nivellement des terres et l'arrachage des arbres, conjugués à la destruction des sources d'eau, au vol des récoltes et à l'arrestation d'agriculteurs, constituaient autant de moyens employés simultanément pour compromettre l'activité agricole.

L'Autorité a mis en garde contre le risque de voir les restrictions imposées à l'accès des Palestiniens à leurs terres se transformer en une réalité géographique permanente. Elle a appelé la communauté internationale à intervenir pour mettre fin à ces agressions, garantir la protection des agriculteurs, de leurs oliviers et de leurs ressources en eau, et demander des comptes aux responsables de la destruction et de l'accaparement des biens agricoles.

Dans son rapport mensuel publié lundi, l'Autorité de résistance au mur et à la colonisation avait par ailleurs annoncé que les forces d'occupation israéliennes et les colons avaient perpétré 3 133 attaques contre des Palestiniens, leurs terres et leurs biens en Cisjordanie au cours du mois d'octobre, soit une hausse de 52,8 % par rapport à septembre.

Sur ce total, 1 764 attaques ont été attribuées aux forces d'occupation et 1 369 aux colons, dont les agressions ont augmenté de 111,6 % par rapport au mois précédent.

L'Autorité a également fait état de 5 890 arbres endommagés en octobre, dont 4 498 oliviers, dans un contexte d'intensification des attaques contre les terres agricoles à l'approche et pendant la saison de récolte des olives.

LA LIGUE ARABE DEMANDE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE SUR LES CRIMES SIONISTES COMMIS À L'ENCONTRE DE PRISONNIERS PALESTINIENS

La Ligue arabe a appelé dimanche à la mise en place d'une enquête internationale indépendante sur les crimes commis à l'encontre de prisonniers palestiniens originaires de la bande de Ghaza détenus à la prison sioniste de « Ramla ».

Dans un communiqué, l'organisation a indiqué que plusieurs détenus de la section « Rakevet » de la prison avaient subi des blessures et des brûlures à la suite d'actes répétés de répression et de mauvais traitements. Elle a demandé que le Comité international de la Croix-Rouge et des organismes de surveillance indépendants se voient accorder un accès sans restriction à la prison, et a exigé que les détenus blessés reçoivent des soins médicaux ainsi que la libération immédiate des prisonniers malades et blessés.

La Ligue arabe a déclaré que les abus constituaient une violation du droit international humanitaire et des « crimes contre l'humanité » devant faire l'objet de poursuites. Elle a exhorté la communauté internationale et les organes onusiens à prendre des mesures pour protéger les prisonniers palestiniens et mettre fin à l'impunité. Le Bureau d'information des prisonniers palestiniens a rapporté que les détenus de Ghaza incarcérés dans la section « Rakevet » avaient été victimes d'agressions répétées, notamment de coups de matraque, de gaz lacrymogène et de spray au poivre, de balles en caoutchouc et de grenades assourdissantes. Selon un autre rapport de ce bureau publié le 24 octobre, entre 9.350 et 9.400 prisonniers et détenus palestiniens étaient incarcérés dans les prisons sionistes en octobre 2026.

Comment manger moins gras, moins salé, moins sucré, tout en se faisant plaisir ?

Manger équilibré tout en se faisant plaisir, c'est possible ! Effectivement, il n'existe aucun aliment interdit, tout est question de mesure et de nuance.



Voici nos conseils pour réussir à manger sain sans s'ennuyer.

MANGER ÉQUILIBRÉ : QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

Manger sain ne veut pas dire qu'il ne faut pas se faire plaisir ! Pour « bien manger » il faut adopter une alimentation variée et équilibrée. Cela consiste à :

Privilégier les aliments bénéfiques à la santé comme les fruits et légumes, les féculents, les légumes secs, le poisson ;

Limiter la consommation de produits gras et sucrés.

L'équilibre ne se fait pas sur un repas ou une journée mais sur toute la semaine. Retenez toujours qu'il n'existe aucun aliment interdit, vous avez le droit de vous faire plaisir.

De même, il n'existe aucun aliment « miracle » qui vous fera retrouver un ventre plat. Une bonne alimentation est à combiner avec une pratique sportive régulière. Vous éloignerez ainsi un certain nombre de maladies comme le cholestérol, les cancers ou le diabète.

3 ASTUCES POUR MANGER SAIN, TOUT EN SE FAISANT PLAISIR

Pour concocter des repas sains sur toute la semaine, le mieux est de les préparer à l'avance. Cela permet de faire les courses, sans craquer pour de la « junk food ».

Attention toutefois à ne pas être trop restrictif : la frustration engendre généralement des craquages qui sont mauvais pour la santé.

D'après Sophie Coisne, rédactrice en chef adjointe de 60 millions de consommateurs, responsable de l'hors-série de mars « Manger sain et gourmand » : « évidemment, il y a des aliments moins bons pour la santé que d'autres, mais si on reste dans la mesure, qu'on n'en mange pas trop souvent, on peut en manger de temps en temps ».

Les matières grasses sont réhabilitées de plus en plus, à condition d'en utiliser avec parcimonie.

Ensuite, pour se faire plaisir au quotidien tout en mangeant sain, la diététicienne et nutritionniste Nathalie Majcher conseille de :

Cuisiner vous-même, donner du goût à vos plats, soignez votre assiette : le plaisir passe aussi par les yeux, prenez le temps de manger, optez pour le principe de la compensation : un excès alimentaire peut se compenser par un repas plus sain. Il est possible de manger un dessert gourmand si vous déjeuner d'un plat léger.

Enfin, pensez surtout à être raisonnable : un carré de chocolat, oui, la tablette entière, non. Tout est question de nuance.

Que se passe-t-il dans la tête des somnambules ?

Le somnambulisme, ce fascinant phénomène qui nous fait marcher, parler et même accomplir des actions complexes en plein sommeil, a longtemps nourri les mystères et les fantasmes.

Aujourd'hui, la science commence à lever le voile sur les mécanismes sous-jacents à ces étranges déambulations nocturnes.

PROMENADE D'UN CERVEAU ENDORMI ?

L'idée que le cerveau des somnambules soit "endormi" n'est pas tout à fait exacte. En réalité, certaines zones cérébrales sont bien éveillées, notamment celles responsables du contrôle moteur et de la perception sensorielle.

C'est ce qui permet aux somnambules d'accomplir des gestes coordonnés et d'interagir avec leur environnement, parfois de manière étonnamment complexe.

ALORS, QUE SE PASSE-T-IL ?

Imaginez votre cerveau comme un orchestre complexe. Pendant le sommeil normal, tous les musiciens sont endormis et la symphonie s'arrête.

Mais chez les somnambules, certains groupes de musiciens se réveillent soudainement, créant une cacophonie discordante. Cette activité cérébrale anormale se traduit par les comportements étranges que nous observons.

MAIS QU'EST-CE QUI RÉVEILLE CES MUSICIENS ENDORMIS ?

Plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle :

La privation de sommeil : lorsqu'on manque de sommeil, le cerveau est plus susceptible de connaître des "décharges" électriques qui peuvent déclencher des épisodes de somnambulisme.

Le stress et l'anxiété : ces états émotionnels peuvent perturber le sommeil et augmenter le risque de somnambulisme.

La consommation de drogues et d'alcool : certaines substances peuvent altérer le sommeil et favoriser les troubles du comportement nocturne.

Une activité physique trop intense avant de dormir : l'excitation physique peut également perturber le sommeil et déclencher des épisodes de somnambulisme.

BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE PROMENADE NOCTURNE

Le somnambulisme n'est pas anodin. Il peut s'accompagner de risques de blessures, car les somnambules ne sont pas conscients de leur environnement et peuvent se cogner ou tomber.

De plus, certains somnambules peuvent se livrer à des comportements plus dangereux, comme conduire, manger ou même se mettre en danger.

Si vous ou une personne de votre entourage souffrez de somnambulisme, il est important de consulter un médecin pour identifier la cause.

Shampoings liquides, sont-ils vraiment toxiques pour la santé ?

Les rayons de shampoings liquides regorgent de produits aux compositions énigmatiques, souvent inscrits en latin ou en anglais, laissant les consommateurs perplexes quant à leur composition et leurs effets potentiels sur la santé.

Cet article vise à décrypter les ingrédients couramment présents dans les shampoings liquides et à explorer leurs impacts potentiels sur la santé.

DÉCRYPTAGE DES INGRÉDIENTS

Sulfates: Ces agents moussants agressifs, tels que le Sodium Lauryl Sulfate (SLS) et le Sodium Laureth Sulfate (SLES), peuvent dérober les huiles naturelles du cuir chevelu, le rendant sec et irrité.

PEG et PPG: Ces dérivés de pétrole, souvent cachés sous des noms comme PEG-100 Stearate ou PPG-9 Laurate, servent d'émulsifiants, mais peuvent également obstruer les pores et sensibiliser le cuir chevelu.

Silicones: Ajoutés pour procurer brillance et douceur, les silicones comme le Dimethicone et le Cyclomethicone créent une sensation agréable, mais peuvent s'accumuler sur le cheveu, le rendant lourd, gras et terne.

Quaternium, Ammonium et Chloride: Ces conservateurs, tels que le Quaternium-15 et le Cetrimonium Chloride, peuvent s'avérer irritants pour le cuir chevelu sensible et potentiellement allergène. Ils sont également toxiques et cancérigènes.

Parabènes: Ces agents conservateurs, comme le Méthylparabène et le Propylparabène, sont des perturbateurs endocriniens, pouvant interférer avec le système hormonal. Huiles minérales: Dérivées du pétrole, ces huiles, comme l'huile de paraffine et l'huile de vaseline, créent une barrière occlusive qui empêche l'hydratation du cheveu et du cuir chevelu. Parfums de synthèse: Ces parfums artificiels, souvent masqués sous le terme "fragrance", peuvent déclencher des allergies et des irritations.

Colorants synthétiques: Ajoutés pour donner une couleur attrayante au produit, ces colorants, comme la FD&C Blue 1 et le Yellow 5, peuvent être allergènes et avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ALTERNATIVES SAINES

Comprendre la composition des shampoings liquides et leurs impacts potentiels sur la santé permet de faire des choix éclairés et de privilégier des produits plus sains et respectueux de l'environnement.

Privilégier les shampoings formulés avec des ingrédients naturels et biodégradables, tels que les huiles végétales, les beurres végétaux, les extraits de plantes et les argiles.

5 boissons à privilégier le matin pour prendre soin de vos reins

Nos reins, véritables héros, jouent un rôle crucial dans notre santé. En filtrant notre sang sans relâche, ils éliminent les toxines et les déchets, nous préservant ainsi de nombreux maux.

5 BOISSONS À PRIVILÉGIER !

Pour les remercier et leur offrir un coup de pouce matinal, voici 5 boissons faciles à préparer chez soi ou à trouver en magasin !

EAU CITRONNÉE : UN CLASSIQUE AUX MULTIPLES VERTUS !

Le citron, riche en vitamine C et en antioxydants, stimule la fonction rénale et aide à prévenir la formation de calculs. Commencez votre journée avec un verre d'eau tiède additionné du jus d'un demi-citron, pour un effet détoxifiant et revigorant.

BOISSON AU GINGEMBRE : UN ALLIÉ ÉPICÉ POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

Le gingembre possède des propriétés anti-inflammatoires et diurétiques qui favorisent l'élimination des toxines par les reins.

Infusez du gingembre frais râpé dans de l'eau chaude, ajoutez une touche de miel et de citron pour une boisson réconfortante et bénéfique pour vos reins. Les boissons aux gingembres sont facilement trouvables en magasins.

JUS DE MYRTILLE : UN CONCENTRÉ DE PUISSANCE ANTIOXYDANTE

Les myrtilles et les fruits rouges en général regorgent d'antioxydants et d'eau qui protègent les cellules rénales contre les dommages oxydatifs.

Un verre de jus de myrtille frais ou surgelé est un excellent moyen de soutenir la santé de vos reins.

JUS DE POMME : UN ATOUT DOUCEUR POUR VOS REINS

La pomme, riche en potassium et en pectine, contribue à la bonne filtration du sang par les reins et à la prévention des calculs rénaux.

Un verre de jus de pomme frais, sans sucre ajouté, est une boisson savoureuse et bénéfique pour votre santé rénale.

CAFÉ : UNE BOISSON STIMULANTE AUX EFFETS INATTENDUS

Le café, souvent décrié pour ses effets sur la tension artérielle, pourrait avoir un impact positif sur la santé des reins.

Des études suggèrent que la consommation modérée de café (1 à 2 tasses par jour) pourrait réduire le risque de maladie rénale chronique.

En adoptant ces habitudes simples et en privilégiant une alimentation saine et équilibrée, vous contribuez activement au bon fonctionnement de vos reins et à votre bien-être général.

Selection du jour

TF1

21h10

Tracker



Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

À Juliet, en Caroline du Nord, Colter enquête sur la disparition d'une fillette survenue un an auparavant. Alors que sa mère, toujours endeuillée, devient la principale suspecte du meurtre de son enfant, le pisteur reprend l'affaire pour découvrir ce qui s'est réellement passé. Déterminé à faire éclater la vérité, il doit rassembler les preuves permettant d'identifier le véritable coupable et d'innocenter cette mère confrontée à une terrible épreuve.

La grande librairie

21h05

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



La France a un incroyable talent

21h10

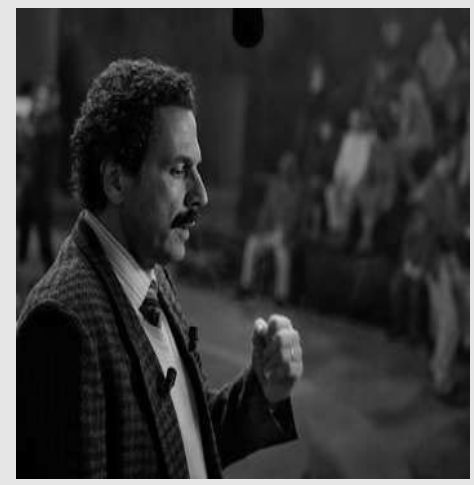
Présenté par : Karine Le Marchand

Pour cette cinquième soirée d'auditions, les candidats de La France a un incroyable talent vont tout donner pour convaincre le jury. Noah, 20 ans, impressionnera avec ses tableaux réalisés en moins d'une minute. Guy et Lili, 97 et 95 ans, feront parler leur complicité sur la piste de danse, tandis qu'Ayvin misera sur une chanson intime. Ancien militaire, Olive utilisera l'humour pour évoquer son stress post-traumatique. Ginger L. tentera, elle, sa chance dans le chant après une carrière dans la banque. Mais la soirée réservera aussi une surprise à Éric Antoine : après avoir piégé ses camarades, il sera cette fois la victime de leur farce !



Les disparus des Argonnes

21h10



Avec Alix Poisson, Mehdi Nebbou, Vincent Deniard, Anne Charrier, Félix Moati, Camille Claris, Xaverine Lefevre, Isabelle Cote-Willems, Xaverine Lefebvre, Isabelle Côté Willems

Dans un village des Argonnes, Gilles Veyrades, jeune appelé effectuant son service militaire, disparaît mystérieusement lors d'une permission. Sa mère, Jocelyne, refuse de croire à une fugue ou à une désertion. Malgré l'indifférence des autorités, elle commence à interroger son entourage et découvre que la disparition de son fils n'est pas un cas isolé : d'autres appelés de la région se sont volatilisés sans explication.

Des racines et des ailes

21h10

Présenté par : Carole Gaessler

Carole Gaessler accueille les téléspectateurs au Jardin des Plantes qui célèbre cette année ses 400 ans. Au sommaire : «Le Jardin des Plantes, 400 ans d'expéditions et d'innovations». Né du rêve du roi Louis XIII en 1626, le Jardin des plantes recèle un patrimoine scientifique, architectural et artistique exceptionnel, au coeur de Paris. Devenu Museum d'Histoire naturelle à la Révolution française, il a vu naître des disciplines prestigieuses comme la paléontologie et l'anatomie comparée. Il abrite aujourd'hui l'une des plus importantes collections naturalistes du monde ; «Jardins extraordinaires».



Enquêtes criminelles

19h25

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Un double crime sanglant, un suspect que tout semble accuser et un procès qui n'aura peut-être jamais lieu. Cela paraît inconcevable, et pourtant c'est l'éventualité à laquelle se préparent Mélissa, Kim et Julie, les trois filles de Karine Teboul. Cette maman solo de 50 ans et son compagnon Frédéric, 46 ans, ont été sauvagement assassinés dans la nuit du 9 au 10 octobre 2021 au domicile de ce dernier à Allauch, une petite commune des environs de Marseille (Bouches-du-Rhône). «Bonne nuit, je t'aime, je t'envoie un message demain matin». Après ce SMS envoyé à l'une de ses filles, Karine ne donnera plus aucun signe de vie.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

42,5 **ONZE PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE** vont mettre sur le marché quelque 42,6 millions de barils de pétrole, dont la moitié de gazole, issus de leurs réserves stratégiques.

MIDTERMS 2026

Donald Trump joue son va-tout à l'ombre de la guerre en Iran

Les États-Unis votent ce 3 novembre « heure des Etats Unis ». L'ensemble des 435 sièges de la Chambre des représentants et 35 des 100 sièges du Sénat sont remis en jeu. Un rendez-vous de mi-mandat qui s'annonce comme un véritable référendum sur le second mandat de Donald Trump, engagé sur tous les fronts, à l'intérieur comme à l'extérieur.

À 80 ans, le 47e président américain aborde ce scrutin dans une position inédite. Jamais un président en exercice ne s'était présenté aux midterms en pleine guerre ouverte avec l'Iran. Lancée il y a plusieurs semaines après une escalade dans le détroit d'Ormuz, l'intervention américaine, présentée au départ comme une opération ciblée, s'est enlisée. Aucune porte de sortie claire ne se dessine et la fin du conflit apparaît sombre et incertaine, même au sein de l'état-major.



Conséquence directe pour l'électeur américain : la flambée à la pompe. Le prix du gallon d'essence a dépassé les 5,50 dollars en moyenne nationale, avec des pointes à plus de 7 dollars en Californie. L'envolée des prix du carburant, couplée à celle du fret maritime et des assurances, fait grimper l'inflation et pèse sur le pouvoir d'achat. C'est l'argument numéro un des démocrates dans les États industriels du Midwest, où la colère gronde.

Car à la guerre s'ajoute la guerre commerciale. Fidèle à sa doctrine, Donald Trump continue de menacer ses propres alliés occidentaux de nouveaux tarifs douaniers. Après avoir imposé des surtaxes sur l'acier et l'automobile européens, il agite désormais la menace de droits de 20% à 30% sur les produits pharmaceutiques et les vins et spiritueux. À Bruxelles, Berlin et Paris, l'exaspération est palpable. À Wall Street, c'est l'inquiétude. Les investisseurs, qui espéraient une stabilisation après les secousses de 2025, voient dans cette escalade tarifaire un facteur majeur d'incertitude. Le S&P 500 a perdu près de 8% depuis le début du conflit iranien, et les patrons de la tech et de l'industrie multiplient les appels à la désescalade. C'est dans ce climat sous haute tension que Donald Trump prépare déjà l'après-midterms.

Interrogé par le _New York Post_ sur l'hypothèse d'une perte de la Chambre, voire du Sénat, le président n'a pas fait dans la nuance. Il a promis d'utiliser son droit de veto « tout le temps » contre tout texte qui remettrait en cause son agenda. Une stratégie de blocage assumée pour transformer les deux dernières années de son mandat en bras de fer permanent.

« Si je perds une chambre, je gouvernerai autrement. Par veto et par décret », a-t-il résumé en privé selon son entourage. Et si les démocrates, en cas de victoire, lançaient une nouvelle salve d'enquêtes parlementaires et de commissions d'investigation sur la guerre en Iran ou sur ses affaires ? « Ils s'en prendront probablement à moi, et je m'en prendrai à eux », a-t-il prévenu dans une interview au magazine _Time.

Le locataire de la Maison-Blanche a même évoqué la possibilité d'accorder des grâces préventives à certains de ses plus proches alliés, dont Elon Musk, de plus en plus exposé judiciairement depuis son entrée au gouvernement.

Car même sans majorité au Congrès, Donald Trump conserve des leviers considérables. La Constitution américaine laisse au président une large marge de manœuvre en politique étrangère. C'est là qu'il entend continuer à imprimer sa marque.

Ces derniers jours, il a alterné les signaux contradictoires envers Téhéran : menaces de frappes élargies un jour, ouverture à une négociation directe le lendemain. Il poursuit en parallèle son rapprochement assumé avec Vladimir Poutine. Un sommet trilatéral avec le président russe et Xi Jinping est même envisagé juste après les élections, une perspective qui sème l'angoisse à Kiev et dans les capitales européennes, qui craignent un grand deal conclu sur leur dos.

Sur le front intérieur, la question de l'âge s'invite dans chaque déplacement. À 80 ans, Donald Trump supporte de plus en plus mal les interrogations sur sa forme physique. Interrogé sur une fatigue apparente lors d'un meeting dans l'Ohio la semaine dernière, il a répliqué sèchement: « Je vais parfaitement bien ! ». Mais ses équipes ont réduit le nombre de meetings et ses apparitions sont plus encadrées.

Enfin, ces midterms marquent le coup d'envoi officieux de la course à 2028. Donald Trump ne peut constitutionnellement pas briguer un troisième mandat, mais il entend désigner son héritier. Son vice-président, J.D. Vance, apparaît comme le favori naturel du mouvement MAGA, même si le président s'est jusqu'ici gardé d'adouber officiellement un successeur, préférant entretenir le suspense et garder la main sur le parti.

Une chose est sûre : Donald Trump veut laisser une trace physique de son passage. Après le chantier très controversé d'une immense salle de bal à la Maison-Blanche, il prévoit, selon plusieurs médias américains, de lancer dès le 4 novembre la construction d'un gigantesque arc de triomphe sur le National Mall, à sa gloire.

Le verdict des urnes ce mardi ne mettra donc pas fin à la turbulence. Il dira seulement si les deux dernières années du trumpisme se feront avec un Congrès à sa botte ou contre un Congrès en guerre ouverte.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Comprendre, Maîtriser, Rattraper, Dépasser. Le déclic de l'innovation à l'Algérienne

« Comprendre, Maîtriser, Rattraper, Dépasser ». En quatre mots, toute la philosophie du Haut-Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger est résumée. Une feuille de route globale, ambitieuse, qui vise un objectif clair : aller plus vite dans l'innovation à l'Algérienne et déclencher le déclic pour une université algérienne créatrice de valeur ajoutée, véritable locomotive d'une économie basée sur le savoir, la recherche et l'innovation.

Lors de son passage sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le professeur Elias Zerhouni, coordinateur du Conseil, est revenu sur l'état d'avancement des activités de cette nouvelle structure depuis sa première réunion constitutive le 28 juin dernier, puis sa réception officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence le 27 septembre. Une structure qui, en quelques mois à peine, a déjà trouvé son rythme de croisière. « Nous avons eu plusieurs réunions de travail et avons défini une feuille de route présentée au président de la République », a expliqué Pr Zerhouni, soulignant l'engagement total de tous les membres du Conseil. Mais avec une ligne de conduite intangible : rien ne se fera sans l'intérieur. « Tout doit se faire en étroite collaboration avec nos collègues de l'intérieur du pays qui, eux, connaissent la situation mieux que nous », a-t-il insisté. C'est tout le sens des quatre mots clés qui structurent la démarche.

Le premier, Comprendre, est la base de tout. Pour Pr Zerhouni, il s'agit d'avoir « une idée très précise sur la situation actuelle du pays par une analyse profonde et réaliste ». Hors de question d'arriver avec des solutions toutes faites importées d'ailleurs. « On n'arrive pas avec des solutions préparées », martèle-t-il. Il faut d'abord faire un diagnostic lucide de l'université algérienne, de ses forces, de ses faiblesses, de ses laboratoires, de ses moyens. Vient ensuite Maîtriser. Une fois le diagnostic posé, il faut définir les outils adaptés. Quels instruments réglementaires, quels mécanismes de financement, quelles plateformes technologiques permettront de transformer une idée en prototype, un prototype en brevet, un brevet en start-up ? C'est la phase de l'ingénierie du système.

Le troisième mot est Rattraper. L'objectif est de se mettre au niveau mondial en comblant les retards et les failles accumulés. Mais Pr Zerhouni pose une condition non négociable : cela doit se faire « sans la moindre compromission sur l'excellence ». Il ne s'agit pas de rattraper quantitativement, mais qualitativement, en visant les standards internationaux les plus exigeants en matière de recherche et de publication.

Enfin, Dépasser. C'est l'étape la plus ambitieuse. Il ne s'agit plus de suivre, mais de prendre de l'avance. « Réaliser ce que d'autres ne peuvent pas faire en s'appuyant sur les spécificités algériennes », explique le coordinateur. L'Algérie possède des avantages uniques : son Sahara, son potentiel solaire, ses ressources minières, sa biodiversité, ses défis en matière de sécurité alimentaire et hydrique. Ce sont autant de laboratoires à ciel ouvert où l'innovation algérienne peut devenir une référence mondiale.

Pour y parvenir, le Conseil mise sur une approche résolument multidisciplinaire et en réseau. « Le tout demande des collaborations multidisciplinaires, non seulement entre le Conseil et nos collègues à l'intérieur, mais aussi avec d'autres membres de la diaspora dans tous les pays du monde », a plaidé Pr Zerhouni. L'objectif est de « connecter davantage nos collègues à l'intérieur avec les réseaux internationaux ». L'idée n'est pas de créer une structure fermée de quelques experts, mais bien un vaste vivier. « On va essayer de rassembler ces compétences dans un vivier qui servira à aller plus vite dans cette innovation à l'Algérienne », a-t-il annoncé.

Un vivier qui existe déjà et qui ne demande qu'à être mobilisé. Le coordinateur révèle que le Conseil a été spontanément sollicité par de nombreux autres talents de la diaspora. « Des talents extraordinaires et très volontaires, ce qui est la caractéristique des Algériens », se réjouit-il.

Au-delà du symbole, le Haut-Conseil veut donc devenir un opérateur concret du changement. Son ambition n'est pas de se substituer aux universités ou au ministère de l'Enseignement supérieur, mais d'agir comme un accélérateur, un connecteur, un catalyseur qui apporte l'expertise internationale, facilite les partenariats et aide à lever les blocages.

En plaçant l'université au cœur de la transformation économique, la feuille de route « Comprendre, Maîtriser, Rattraper, Dépasser » trace un chemin clair : faire de l'université algérienne non plus une simple pourvoyeuse de diplômes, mais une créatrice de valeur, d'emplois et de solutions pour le pays.

B. KH.